

Roland HUREAUX



LES EPINES DU ROSIER

Le mal que les socialistes ont fait à la France

Rarement les Français se seront trouvés aussi incertains que devant l'élection présidentielle de 2012. A l'heure où nous écrivons, un sur deux ne sait pas encore pour qui il va voter ; ceux qui le savent voteront "contre" tel ou tel candidat plutôt que "pour".

C'est que, probablement, presque tous ressentent combien cette élection est paradoxale.

Si l'on se réfère aux sondages, la victoire du candidat du parti socialiste, François Hollande, ne fait guère de doute. Aucun ne lui donne moins de 54 % des voix au second tour contre Nicolas Sarkozy. Contre François Bayrou, ses chances paraissent plus faibles mais ce dernier ne fait guère d'efforts pour se hisser au second tour.

L'élection d'un socialiste donnée pour acquise, sans qu'apparaisse réellement de solution alternative : c'est précisément ce qui rend les nos compatriotes si peu enthousiastes.

Et c'est bien là que réside le paradoxe de l'élection : les Français s'apprêtent à élire un socialiste alors que, sur à peu près tous les sujets importants, le parti socialiste se situe aux antipodes de leurs attentes.

Et comment en irait-il autrement ? Si l'on regarde une à une les causes de leur mécontentement, pour presque toutes, la politique menée par le parti socialiste quand il a été au pouvoir porte une large part de responsabilité, la faute de la droite, pour sa part, ayant surtout été de ne pas avoir su ou osé remettre en cause ces politiques.

Immigration ? Comment attendre autre chose de la gauche qu'un relâchement des contrôles et une plus grande tolérance à l'immigration clandestine. François Hollande reprend même sous un autre nom, celui de quotas, le thème de l'"immigration choisie" du Sarkozy de 2007, soit la certitude d'ajouter aux clandestins un contingent supplémentaire de réguliers.

Éducation nationale ? La plus totale absence d'imagination caractérise le programme socialiste ; seul élément concret : la promesse irréalisable de 60 000 postes supplémentaires. Mais aucune remise en cause des motifs du déclin de l'institution : le "pédagogisme", le tronc unique, le relâchement des exigences que la gauche a introduits dans notre système éducatif depuis plus de 60 ans.

Impôts ? À une France qui, parmi les grands pays, bat tous les records de prélèvements obligatoires, François Hollande promet une couche supplémentaire d'impôts

Social ? La France a un système social particulièrement développé : si les classes supérieures, auxquelles il donne bonne conscience, s'en accommodent, sait-on que le principal motif de frustration de la classe ouvrière, celle qui travaille pour un salaire modeste, est de voir que beaucoup, qui ne travaillent pas, s'en sortent aussi bien qu'eux, voire mieux dans certains cas ? Quand la droite pose le problème, comme récemment Laurent Wauquiez, aussitôt les invectives socialistes fusent. Comment cette situation pourrait-elle être remise en cause par ceux-là même qui sont à l'origine de ces avantages, lesquels peuvent se justifier dans leur principe mais qui sont, le plus souvent, distribués à l'aveuglette ? Non seulement le PS ne reviendra pas sur ces avantages qui révoltent une bonne partie du peuple français, mais il est probable qu'il les développera encore.

Emploi ? Ce que certains polémistes appellent la "préférence française pour le chômage", le fait que la France traîne un volant de 2 à 3 millions de chômeurs structurels, est inséparable de la politique du franc fort, puis de l'euro fort, choix faits par le gouvernement Bérégovoy de 1992 : personne, au parti socialiste, en dehors d'un Montebourg relativement marginal, ne remet en cause cette politique.

On pourrait continuer ainsi : comment les agriculteurs attendraient-ils que le PS, qui a promu la désastreuse réforme de la politique agricole commune de 1992, et qui compte dans ses rangs le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, remette en cause des orientations qui ont entraîné un effondrement dramatique des effectifs agricoles ?

Affaires ? Il est vrai que plusieurs affaires récentes pour lesquelles des instructions sont en cours (affaire Woerth, affaire de Karachi, etc.) entachent la réputation de la droite.

Mais comment attendre une moralisation de la vie politique d'un secrétaire général du parti socialiste, François Hollande, qui a couvert les turpitudes que l'on sait dans les fédérations socialistes du Nord ou des Bouches-du-Rhône ? Aujourd'hui, 57 élus socialistes, maires de grandes villes, parlementaires ou présidents de conseils généraux, qui ont été mis en examen ou condamnés, continuent à occuper d'éminentes fonctions

Les Français, même de gauche, auxquels les sondages promettent une large victoire du candidat socialiste, ont le blues... La perspective de cette victoire, donnée aujourd'hui pour acquise, les déprime.

Elle les déprime parce qu'ils savent qu'une grande partie de ce qu'ils reprochent à Sarkozy, plus ou moins consciemment, ne pourra qu'être aggravé par la gauche.

Elle les déprime parce que, et tous les sondages le montrent, sur la plupart des questions de société, la France est plus à droite qu'elle ne l'a jamais été, si tant est que ces étiquettes aient encore un sens aujourd'hui.

Une France de droite prête à élire un candidat de gauche, une France qui rejette d'avance tout ce que le candidat socialiste promet ? Comment est-ce possible ?

Sans doute des considérations personnelles peuvent-elles entrer en compte, le style du président actuel n'ayant pas fait de mécontents qu'à gauche. Le rejet dont il fait l'objet chez une partie des Français a des causes diverses que les opposants se chargent de nous rappeler : les maladresses dont il est coutumier, à commencer par la soirée inaugurale du Fouquet's, suivie de l'escapade sur le yacht de Bolloré, des décisions maladroites, comme la baisse du bouclier fiscal, qui l'ont fait apparaître comme le président des riches, et qu'il a dû rapporter ensuite, des réformes malencontreuses qui d'ailleurs, le plus souvent, ne sont que la poursuite de celles que la gauche avait engagées.

Mais faut-il pour autant que la France tombe de Charybde en Scylla ?

Ce dont les Français n'ont encore qu'obscurément conscience et qu'il convient de mettre pleinement sous leurs yeux est que la grande majorité des griefs qu'ils éprouvent en tous domaines à l'égard du présent état des choses, est moins l'effet du quinquennat Sarkozy que le résultat direct des politiques menées par le parti socialiste au cours des trente dernières années.

S'il est vrai en effet que, au moins en apparence, la gauche se trouve écartée du pouvoir depuis dix ans, n'oublions pas qu'elle a été aux affaires de 1981 à 1986, de 1988 à 1993, puis de 1997 à 2002 soit au total 15 ans sur 30. Mais son influence va bien plus loin que ce temps passé aux commandes de l'État : d'abord parce que la droite, plus dépourvue d'imagination que jamais, a, en bien des domaines appliqué avec zèle les politiques engagées par la gauche, en matière agricole, monétaire, sociale, universitaire, etc. Ensuite parce que l'influence intellectuelle d'hommes de gauche passés, sinon avec armes et bagages, du moins avec toute leur structuration intellectuelle, au service de la droite, a été souvent déterminante, l'exemple le plus emblématique étant celui de Jacques Attali, conseiller de François Mitterrand et devenu le principal inspirateur du programme de réformes de Nicolas Sarkozy.

Nous passerons en revue les principaux domaines où on peut dire que l'influence de la gauche au cours des trente dernières années a été proprement catastrophique.

L'AFFAIBLISSEMENT ECONOMIQUE DE LA FRANCE

La part prise par les gouvernements socialistes dans l'affaiblissement économique de la France au cours des vingt dernières années est considérable.

Faut-il rappeler quelques indicateurs de ce déclin ? La croissance du PIB par habitant est, depuis deux décennies, plus faible que celle de la plupart des autres pays développés, en particulier les États-Unis ; le commerce extérieur, qui était équilibré en 1997 est aujourd'hui déficitaire de 69 milliards d'€. La part française dans la valeur ajoutée industrielle de l'Union européenne est tombée à 11,1 %, au quatrième rang derrière l'Allemagne : 25,5 %, le Royaume-Uni : 14,9 % et l'Italie : 13 %.

Derrière la sécheresse de ces chiffres, se trouve la persistance d'un volant de chômage dit structurel depuis environ vingt ans, qui signifie concrètement que deux ou trois millions de personnes ont pris peu à peu l'habitude de vivre d'aides sociales. Elles se sont découragées de chercher du travail. C'est dégradant pour leur dignité, cela alourdit les charges de la nation, cela signifie aussi que le potentiel du pays n'est pas utilisé à plein.

Nous nous garderons cependant de faire un faux procès. Quelques critiques que l'on porte sur le programme de nationalisations étendu du premier gouvernement Mitterrand en 1981, il n'est pas en cause dans cet affaiblissement. Les principales sociétés industrielles alors nationalisées (Rhône-Poulenc, Pechiney, Saint-Gobain, Thomson, Usinor-Sacilor) ont été reprivatisées à partir de 1986. Rien ne permet de penser que durant ce séjour dans le giron de l'État, elles aient perdu de leur valeur, au contraire. Pas davantage les banques d'affaires. Les scandales auxquels ont donné lieu des sociétés comme Elf n'ont pas remis en cause leur compétitivité. Nous n'en dirons pas autant du Crédit lyonnais, qui, lui, était société publique depuis 1945, et dont la gestion calamiteuse par des administrateurs issus de la gauche, a abouti à une faillite retentissante

Mais quand les socialistes sont passés, à partir de 1997, de la nationalisation à la privatisation, ils n'ont plus connu de mesure : d'emblée le gouvernement Jospin (1997-2002) a privatisé plus que ne l'avaient fait les gouvernements Balladur et Juppé (1995-1997). Cette mutation résulte d'abord du changement de l'air du temps ; elle a été facilitée par la baisse d'influence du parti communiste.

Parmi les privatisations opérées par Jospin, celle, scandaleuse de l'Aérospatiale : l'industrie aéronautique, grâce au puissant élan donné par l'État dans les années cinquante et soixante, était un des fleurons de l'industrie française. Elle a été intégrée au consortium franco-allemand EADS où l'Allemagne détient 50 % des parts, alors que la France disposait d'au moins 75 % du savoir-faire. Quelle fut la motivation d'une opération aussi calamiteuse pour notre pays ? Certes le chantage allemand menaçant de s'allier avec British Aerospace exigeait que la France fasse une offre avantageuse, mais l'idée a prévalu chez les principaux dirigeants socialistes que les intérêts nationaux étaient dépassés, que la France devait donner l'exemple de l'esprit européen en partageant généreusement son savoir-faire. L'Allemagne a profité de cette aubaine pour reconstituer son industrie aéronautique, au premier rang au temps de Messerschmitt, et prudemment mise à bas par les Alliés en 1945. Inutile de dire que cette générosité (au mépris des ouvriers français) ne fut pas payée de retour : l'Allemagne n'a jamais consenti à partager de quelque manière ses acquis dans les secteurs où c'était elle, au contraire, qui était en avance.

Autre désastre sectoriel : le nucléaire. Bien que distinct des Verts, le parti socialiste s'est laissé imprégner au fil des ans par la mentalité écologiste hostile à l'énergie nucléaire. Mais, comme il n'est pas question que ce parti adopte une attitude radicale, qui serait la seule cohérente, celle du refus du nucléaire, il se contente de demi-mesures, dont certaines furent extrêmement coûteuses. En 1981, François Mitterrand se contenta de renoncer au projet de centrale de Plogoff qui, pourtant, aurait donné à la Bretagne son autonomie énergétique. Mais, en 1998, Jospin prit une décision bien plus grave, celle d'arrêter le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville, prototype industriel de la filière à neutrons rapides. Le démantèlement de ce site, qui avait coûté 6,2 milliards d'euros, s'étalera jusqu'en 2027, et coûtera, lui, 2,5 milliards supplémentaires. C'est aussi ce genre de décision qui contribue à l'affaiblissement de notre capacité industrielle.

Les erreurs de la gauche n'ont pas été seulement sectorielles ; elles ont touché aussi l'économie dans son ensemble. C'est le cas de la politique du franc fort, puis de l'euro fort, inaugurée par le gouvernement Bérégovoy en 1992.

Les socialistes français ont toujours été favorables à l'Europe : Monnet, Mollet, Pineau qui figurent parmi les Pères de l'Europe étaient de sensibilité socialiste. Au moins autant que de la démocratie chrétienne, l'Europe de Bruxelles procède de l'impulsion social-démocrate. Inscrit dans cet héritage, Jacques Delors négocia l'Acte unique européen, en 1986, qui a ordonné l'uniformisation de toutes les normes de toutes sortes, techniques ou professionnelles de l'Europe, pour fonder le marché, non plus commun, mais unique, acte ratifié par la droite en 1987.

Rien que de naturel, dès lors, à ce que François Mitterrand signe le traité de Maastricht prévoyant la mise en place d'une monnaie commune européenne. Non sans mérite, il le soumit à référendum le 21 septembre 1992 et le traité ne fut approuvé que de justesse (51,04 %). On se souvient que la rumeur de sa maladie, répandue à dessein, et la compassion qu'elle suscita fit basculer *in extremis* le vote en faveur du oui.

Ce qui est en cause ici, ce n'est pas le projet de monnaie unique en tant que tel mais les conditions dans lesquelles il a été mise en place.

Pour préparer l'adoption de la monnaie unique par la France, le premier ministre socialiste Bérégovoy décida, en 1992, sous l'influence de Jean-Claude Trichet, déjà en campagne auprès des Allemands pour devenir le gouverneur de la future Banque centrale européenne, qu'il fallait faire du franc une monnaie aussi forte que le mark. Il faut s'entendre sur ce que signifie forte. Cet adjectif peut signifier la monnaie d'un pays où la hausse des prix est strictement contrôlée. Mais il peut signifier aussi une monnaie qui, selon les critères habituellement employés en la matière : parité des pouvoirs d'achat, des prix de revient, équilibre des échanges extérieurs, est évaluée haut, éventuellement au-dessus de ce qu'elle devrait l'être. Cette surévaluation contribue certes à restreindre l'inflation mais freine la croissance et donc augmente le chômage. Augmentant le chômage, elle fait obstacle à la hausse des salaires.

C'est le choix qui a été fait en 1992. Il a eu des effets d'autant plus négatifs que l'Allemagne, ayant absorbé sur le principe d'1 mark Est = 1 mark Ouest l'énorme masse monétaire est-allemande, haussa considérablement ses taux d'intérêt pour empêcher l'inflation ; la France se sentant obligée de suivre, étrangla sa croissance. D'une certaine manière, elle partagea avec l'Allemagne, à son détriment, le poids de la réunification.

Ce choix fut confirmé en 1999, au moment de la conversion du franc en euro. Plus le taux de change de la monnaie est élevé, plus sa compétitivité se trouve handicapée. Alors que la plupart des pays s'efforcèrent de rentrer dans l'euro au plus bas taux pour être plus compétitifs, la France, désireuse d'égaliser l'Allemagne, accepta une parité peu favorable à

l'emploi et aux exportations. Avant l'entrée dans la zone euro, la France avait un taux de croissance supérieur à la moyenne européenne, il est devenu inférieur après.

La racine de ce que beaucoup appellent la "préférence française pour le chômage" se trouve là. Certes, ni entre 1993 et 1997, ni après 2002, la droite ne remit en cause cette politique, il était néanmoins important de noter que les décisions capitales ont été prises alors que la gauche se trouvait au pouvoir. Ces décisions furent fatales au niveau de vie populaire.

Les trois millions de chômeurs plus ou moins permanents que compte notre pays peuvent dire merci au parti socialiste, principal responsable de leur situation de précarité.

À cela s'est ajoutée une politique qui, sous des apparences sociales, favorisa le grand capital. C'est ainsi que le gouvernement Bérégovoy s'efforça d'internationaliser la dette publique de la France, considérant que le recours traditionnel aux bons du trésor, souscrits par la "veuve de Carpentras" était une pratique archaïque, que le recours aux banques étrangères serait plus moderne. Cette politique fut poursuivie avec Strauss-Kahn et Fabius à partir de 1997.

Non seulement la gauche a bridé la compétitivité française en instaurant la politique du franc fort puis en faisant entrer le franc dans l'euro à un cours désavantageux pour notre pays, mais les dirigeants socialistes ont pris, en 1997, une décision capitale qui ne pouvait qu'aggraver les effets néfastes de leur politique monétaire sur la compétitivité : l'instauration des 35 heures.

Représentant une augmentation du coût du travail de 11,4 %, les 35 heures sont une mesure typiquement idéologique, en ce sens que personne ne la demandait (ce que voulait la classe ouvrière, c'était d'abord de meilleurs salaires !) et qu'elle obéissait à un raisonnement de caractère purement philosophique.

Est à l'œuvre derrière cette décision, la philosophie de la "fin du travail" : on pense que, grâce au progrès techniques, les hommes travailleront de moins en moins jusqu'à ne plus travailler du tout. Une philosophie qui s'articule avec la théorie de la décroissance chère aux écologistes. Les deux se trouvent aux antipodes des valeurs fondamentales de la classe ouvrière qui tient le travail pour une donnée fondamentale de l'existence.

Illusoire et catastrophique fut également la théorie du "partage du travail", l'idée que si certains travaillaient moins, d'autres auraient plus d'emploi : les plus grands économistes sont depuis longtemps d'accord pour dire que le travail ne se partage pas. Faire travailler moins les uns ne donne pas de travail aux autres, bien au contraire... L'expérience le confirma.

Il est probable que le vrai motif des 35 heures était l'intégration européenne : le choix du franc fort, dans un marché ouvert, contraignait à la modération salariale ; on se dit que faute de pouvoir donner de l'argent aux salariés, on leur donnerait du temps ! Ce que naturellement ils ne demandaient pas.

La dissolution de 1997 avait pris le PS de court. Il élaborait en hâte un programme de bric et de broc. Quelqu'un (probablement Dominique Strauss-Kahn) suggéra de passer de 39 à 35 heures. La proposition fut adoptée d'autant plus facilement que la gauche ne s'attendait pas à gagner les élections. Elle les gagna. Jospin était un honnête homme ; il fit ce qu'on ne doit jamais faire : tenir ses promesses quand elles sont mauvaises.

A ces objections, les socialistes répliquaient que, dans l'industrie, les progrès de la productivité compenseraient très vite le coût du passage aux 35 heures. C'était vrai, mais, ce disant, ils perdaient de vue avec une extrême légèreté que plus de 80 % des emplois français ne sont plus des emplois industriels : quels gains de productivité attendre dans les services à la personne, l'enseignement ou l'hôtellerie ? Le résultat ne se fit pas attendre : si l'industrie encaissa assez vite le choc des 35 heures, les hôpitaux et les maisons de retraite s'en trouvèrent désorganisés, obligés de choisir entre une inflation des coûts et un

appauvrissement du service. C'est de là que l'on peut dater le début du déclin de notre magnifique système hospitalier.

Comme le PS ne tenait pas non plus à se mettre à dos le patronat, Martine Aubry chargée de mettre en place les 35 heures, après avoir passé quelques années de lucratif pantouflage chez Rhône-Poulenc, lui concéda, en échange, toute une série d'avantages : subventions très coûteuses pour le budget de l'État, flexibilité beaucoup plus grande des horaires de travail et naturellement une modération salariale qui, au bout de quelques années ont compensé, et au-delà, les 11,4 % que représentait le passage aux 35 heures. En bref, les 4 heures gagnées, les salariés les ont payées 10 ou 12 !

Le partage de la plus-value qui se situait en 1980 à environ 80 % pour le travail et 20 % pour le capital n'a cessé de se dégrader depuis lors : le rapport est aujourd'hui d'environ 65 %-35 %. Pour les raisons que nous venons de voir, la période où il s'est le plus dégradé au détriment des salariés est celle du gouvernement Jospin, marxiste de formation comme on sait.

Le caractère désormais imprévisible et irrégulier des horaires d'usine rend le travail plus pénible ; les salariés ne faisant que se croiser, la communauté de travail s'est peu à peu délitée, affaiblissant un peu plus les syndicats : bravo le progrès social à la mode socialiste !

Le seul tort de la droite, revenue au pouvoir en 2002, a été de ne pas revenir sur cette politique calamiteuse. Le lundi de Pentecôte travaillé cher à Jean-Pierre Raffarin, et la défiscalisation des heures supplémentaires, chère à Nicolas Sarkozy, ne furent que des coups d'épingle un peu mesquins dans un dispositif qu'on n'osa pas remettre en cause dans sa globalité (ce qui n'aurait pu se faire naturellement qu'avec une augmentation des salaires). La droite dut même subir les conséquences, à partir de 2002, de l'arrivée de Jean-Claude Trichet à la tête de la Banque centrale européenne, lequel, à la différence de son prédécesseur Wim Duisenberg, misa sur un euro le plus fort possible face au dollar, aggravant ainsi le handicap de compétitivité de la France et les déficits du pays.

Un autre handicap de l'économie française est le poids excessif des dépenses publiques et, en conséquence, des prélèvements obligatoires.

C'est à tort que certains idéologues néo-libéraux imputent ce poids au « modèle social français », supposé issu du programme du Conseil national de la Résistance, enfant monstrueux, disent-ils, de la collusion du gaullisme et du communisme. Contre ce fantasme giraudiste, on rappellera que ledit modèle fonctionnait dans les années cinquante, avec une France beaucoup plus pauvre et 35 % du PIB (contre 56 % aujourd'hui).

Enrayer cette propension exagérée à la dépense publique est beaucoup plus facile en période de croissance : il suffit de ne pas alourdir les charges pendant que les recettes fiscales augmentent et rendre aux contribuables une partie des rentrées fiscales supplémentaires.

Mais encore aurait-il fallu qu'un gouvernement le veuille.

Par quelle ironie du sort, ces périodes de croissance économique ont-elles coïncidé au cours des vingt dernières années, avec la venue de la gauche au pouvoir ?

Ce ne sont pas les mérites de la gauche qui sont en cause, les taux de croissance étant largement tributaires de cycles internationaux. Si une politique peut les favoriser, elle n'agit qu'avec retard. Les gouvernements de gauche ont ainsi profité des politiques des gouvernements précédents. A l'inverse, la récession dont a pâti la droite ensuite est l'effet direct de la politique du franc fort de Bérégovoy.

C'est ainsi que Rocard bénéficia de 1988 à 1991 d'une belle croissance économique (2,7 % par an en moyenne), qui lui aurait permis de ramener à une part raisonnable du PIB la dépense publique, tout en préservant les dépenses en cours. Gravement coupable à cet égard, Rocard profita de cette manne pour engager des dépenses nouvelles : les unes légitimes, comme le RMI ; d'autres plus discutables comme une augmentation très politique des

traitements des enseignants : on ne prit même pas la peine de leur demander des contreparties comme une plus grande implication dans la vie de l'école (par exemple un temps de tutorat). C'est en raison de la conjoncture dont il a profité que Rocard a laissé le souvenir, à tort, d'avoir été un premier ministre convenable¹. On ne s'est pas demandé ce que cette conjoncture devait au coup de fouet que la politique de Chirac avait donné à l'économie entre 1986 et 1988.

La droite revenue au pouvoir pour quatre années difficiles (1993-1997), avec 1,1 % en moyenne, l'expérience se réédita entre 1997 et 2002. Jospin bénéficia à nouveau d'une conjoncture favorable² et n'en profita nullement pour réduire le poids des charges publiques ou l'endettement, déjà lourd. Le supplément de rentrées fiscales fut fâcheusement assimilé à une "cagnotte" qu'il s'agit de dépenser, alors qu'il eut été bien plus judicieux de la rendre au contribuable français, déjà trop lourdement imposé.

Il en va de même de la dette publique.

Son évolution depuis 40 ans est significative.

Relativement contenue entre 1970 et 1981, elle s'accroît ensuite sensiblement.

Cet accroissement est certes imputable à toutes les majorités, jusqu'en 2012, mais la gauche y a pris largement sa part.

¹ Jusqu'à être applaudi dans les assemblées du MEDEF.

² Ce qui rend d'autant plus regrettable pour la droite la dissolution de 1997.

L'EMERGENCE DES FEODALITES LOCALES ET L'EUTHANASIE DES COMMUNES

Une des caractéristiques de la France contemporaine est le poids qu'y ont pris, pour le meilleur et pour le pire, des suites de la décentralisation, le monde des élus locaux et une fonction publique locale pléthorique.

Le vieux pays jacobin des poncifs journalistiques est devenu à peu près le contraire de ce qu'il était : « La France apparaît comme le pays le plus décentralisé d'Europe, celui où le contrôle administratif est le plus faible, où la marge de manœuvre en matière d'acquisition et d'utilisation des ressources financières est la plus large, et celui où les élus ont la plus grande liberté pour exercer les compétences locales. » (Jacques Ziller³).

Le pouvoir local est renforcé par le cumul des mandats nationaux et locaux qui a ses avantages : une plus grande proximité des réalités de terrain chez les politiciens nationaux, mais aussi ses inconvénients : l'existence de baronnies locales quasi-inexpugnables entre les mains d'hommes qui sont à la fois députés, sénateurs, maires des grandes villes, présidents des conseils régionaux et généraux et surtout "parrains" de la fédération locale du parti majoritaire dans le département et donc, de ce fait, maîtres des investitures avec droit de vie et de mort sur la carrière des jeunes. Aucune réforme qui toucherait à leurs privilèges n'aurait de chances d'être votée par le Parlement⁴.

Cette classe politique professionnelle est ce qu'Yvan Stefanovitch appelle la "caste des 500"⁵. C'est à tort qu'on la confond avec les 618 384 élus locaux qui composent les conseils municipaux de 36 761 communes que compte notre pays. Ces élus, pour la plupart bénévoles, sont même sous le contrôle de plus en plus étroit des premiers, les réformes successives aggravant le problème au lieu de le résoudre.

De manière significative, la projet socialiste veut revenir sur les réformes de Sarkozy qui avaient tenté, d'ailleurs maladroitement, d'écorner ces privilèges, en fusionnant région et département, mais ne touche pas à celles qui les renforcent, tel l'alourdissement des structures intercommunales.

La décentralisation, d'où procède l'émergence de ces caciques locaux, a certes des avantages : un pays bien équipé, des villes de plus en plus belles (malgré quelques réalisations de mauvais goût), un réseau routier local étroitement maillé, des services publics locaux nombreux et de qualité.

Mais elle a aussi des inconvénients : la hausse des prélèvements obligatoires où la part des collectivités locales est passée de 4 % à plus de 10 %, en seulement trente ans. Au même moment, la part de l'État (environ 20 %) qui aurait dû diminuer à due proportion s'est maintenue. Celle de la Sécurité sociale a cru en fonction de la démographie.

Par derrière ces chiffres, d'innombrables doublons et une bureaucratie locale qui n'a plus rien à envier désormais à la bureaucratie d'État.

Mais bien pire est le développement d'une corruption étendue qui s'exerce notamment au travers des marchés publics et dont certaines affaires n'ont montré que la face immergée.

³ Professeur de droit européen à la Sorbonne, in *Administration*, octobre-décembre 1995 – « L'administration territoriale en Europe »

⁴ Même la suppression du cumul des mandats qui paraît, à tort, à beaucoup la solution serait facile à tourner par le biais des structures intercommunales.

⁵ Yvan Stefanovitch, *La caste des 500*, JCLattès, 2010.

Dans ce développement d'une classe politique locale toute puissante, la gauche a eu plus que sa part.

Sans doute les lois Defferre de 1982-1983 répondaient-elles à une nécessité : la décentralisation était devenue indispensable. L'engorgement de l'État, du fait de l'extension considérable de ses compétences, appelait une redistribution du pouvoir.

Si le principe n'est pas en cause, les modalités en furent extrêmement discutables : la préparation du projet fut confiée à un jeune fonctionnaire du Conseil d'État qui se contenta d'appliquer des schémas scolaires où le juridisme abstrait eut plus de part que le sens des réalités.

On mit ainsi fin à ce que les juristes tenaient pour une anomalie : la double fonction du préfet, à la fois représentant de l'État et exécutif du conseil général. Cette construction quelque peu bâtarde, insatisfaisante pour les esprits étroits, ne présentait cependant aucun inconvénient réel : elle avait un caractère éminemment pragmatique et il était possible d'accroître les pouvoirs des élus locaux sans la remettre en cause.

Le nouveau système eut au départ peu d'inconvénients : on se contenta de couper en deux les préfetures ; mais il enclenchait une logique qui se traduisit au fil des années par le dédoublement coûteux de l'ensemble des administrations : équipement, santé, culture. A concepts trop simples, réalité compliquée, comme il arrive souvent.

Le second volet de la loi Defferre fut le transfert du contrôle des collectivités locales des préfets aux tribunaux administratifs, les premiers continuant cependant à assurer une sorte de ministère public. Là comme ailleurs, on retrouve une marotte de la gauche, peut-être inspirée par les nombreux avocats qui y militent : l'idée que le contrôle serait assuré avec plus d'objectivité par des tribunaux que par les préfets : il en est résulté un engorgement des tribunaux administratifs qui rendit nécessaire la création de cours administratives d'appel, la mise en place de 25 chambres régionales des comptes et un alourdissement considérable des procédures de contrôle.

Au même moment, l'établissement public régional, qui jusque-là réunissait pour une réflexion stratégique en commun les principaux élus de la région, devint une collectivité plénière ayant ses élus propres et des services qui n'ont pas manqué de se renforcer. Un niveau supplémentaire d'administration était ainsi créé.

L'alourdissement considérable des moyens de contrôle alla, comme il arrive souvent, avec une inefficacité accrue. Le contrôle administratif des collectivités locales, comme le contrôle comptable, furent presque toujours aveugles face au développement de la corruption chez les élus. Corruption au plus haut niveau qu'ont révélées certaines affaires où les socialistes eurent une part importante (Urba, Boucheron, etc.) ; corruption à petite échelle qui se traduit par des recrutements fondés sur le favoritisme, au mépris du statut de la fonction publique, des marchés arrangés, et les multiples accommodements que permettent au plan local des budgets massivement accrus.

Le caractère inopérant des contrôles, favorisé par le retrait plus ou moins volontaire des préfets, a permis l'émergence du grand lobby des élus locaux, qui a la main sur plus de 10 % de la richesse nationale et qui, verrouillant les partis, permet d'étouffer l'émergence de talents qui pourraient menacer les petites féodalités. Cette situation n'est pas pour rien dans l'affaiblissement et le discrédit de la classe politique française. Des hommes aussi talentueux que François Mitterrand ou Gaston Defferre, qui sont à l'origine de cette évolution eussent-ils pu percer dans la vie politique telle quelle est aujourd'hui ? On en doute.

Un nouveau champ de corruption a été instauré par la loi sur les sociétés publiques locales, votée par le parlement à l'unanimité le 28 mai 2010. Elle instaure un régime de sociétés entièrement publiques et donc contrôlées par les élus, exonérées des règles de la concurrence dans l'accès aux marchés des collectivités locales, mais de droit privé et donc

exemptes de tout contrôle administratif. Il est significatif que cette loi émane du groupe socialiste du Sénat. Il est également significatif que le gouvernement Sarkozy n'ait rien trouvé à objecter tant est puissant désormais le réseau des élus locaux.

Les grands élus locaux n'ont pas seulement élargi leur pouvoir au détriment de l'État central et du préfet ; ils l'ont fait aussi au détriment des "petits" élus de terrain, maires des communes moyennes ou petites : une autre évolution contestable de la sphère locale dont l'initiative vient de la gauche et dont l'alibi est la prétendue nécessité de regrouper les communes.

Le point de départ fut la loi Joxe de réforme des collectivités territoriales du 6 février 1992, la même année que la réforme de la politique agricole commune et ce n'est pas un hasard : il s'agit dans les deux cas d'une machine de guerre contre ce qui faisait la spécificité du monde rural français.

Le but en était de mettre fin à l'éparpillement communal, jugé archaïque par la même technocratie qui avait lancé la réforme de la PAC. « 36 791 communes, disait-on, c'est trop. » Pourquoi trop ? On ne le savait pas exactement : ce mode d'administration était pourtant démocratique, peu coûteux, et n'était, en aucun cas, un obstacle au développement économique, bien au contraire. Mais comme la suppression pure et simple de ces communes eut suscité beaucoup de résistances, on résolut de les endormir en créant une structure d'accueil au nom d'une lourdeur typiquement socialiste : la communauté de communes destinée à terme à pomper peu à peu la substance des petites communes jusqu'à les faire "s'évaporer". Le nouveau dispositif alourdissait, sans rien améliorer, le syndicat à vocation multiple (SIVOM) qui, depuis des années, suffisait à régler les problèmes de coopération intercommunale. Là aussi était visé ce qui faisait la vie du monde rural.

La droite revenue au pouvoir en 1992, ne remit pas en cause cette politique : Charles Pasqua, sentant le malaise que l'abandon du monde rural par la gauche avait suscité, avait bien promis une relance de l'aménagement du territoire centré sur la ruralité. Mais, circonvenu par un idéologue socialiste, Jean-Louis Guigou, il ne fit que renforcer le dispositif instauré par Pierre Joxe. La gauche, de retour au pouvoir en 1997, n'agit pas différemment : Jean-Pierre Chevènement décida les maires ruraux à entrer dans la nasse en autorisant la multiplication, à leur bénéfice, de vice-présidences lucratives.

Connaissant mieux ce qu'il appelait « la France d'en-bas » Jean-Pierre Raffarin évita de toucher aux petites communes. Mais le mouvement inexorable tendant à leur réduction reprit de plus belle avec la loi Marleix du 16 décembre 2010 qui se situe dans le droit fil de la loi Joxe de 1992.

Le résultat : non point une simplification, mais une énorme usine à gaz, car ce qu'il est convenu d'appeler l'intercommunalité coûte de plus en plus cher aux contribuables : il n'a pas fallu, pour la faire marcher, moins de 400 000 recrutements de fonctionnaires locaux, sans compter les nombreux, pompeux et dispendieux "hôtels communautaires" construits un peu partout.

Les socialistes ont ainsi, en sus des deux échelons hérités de Napoléon, la commune et le département, ajouté au "mille feuilles" local deux autres niveaux : la région et la communauté de communes (ou d'agglomération dans les villes).

Même si la droite a eu aussi sa part dans cette dérive, l'impulsion tant idéologique que législative est venue de la gauche : le mépris du monde rural et la préférence de principe pour les grands ensembles, seuls supposés modernes comme les combinats de Staline, en sont les moteurs. Le vieux réflexe marxiste selon lequel le monde rural est dépassé, porteur d'archaïsme et de conservatisme demeure, même au sein de la gauche prétendue modérée. La haine du monde rural est dans les chromosomes de la gauche française

L'ABANDON DE LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les socialistes n'ont jamais eu l'esprit tourné vers la ruralité, supposée rétrograde. Alors même qu'ils ont toujours trouvé dans certains départements ruraux (Ariège, Lot, Landes, Limousin) leurs terreaux électoraux les plus favorables.

À tout le moins, la gauche n'a-t-elle pas contesté une des plus grandes réussites des années soixante et soixante-dix : la politique d'aménagement du territoire et de développement rural assortie d'une politique agricole interventionniste appuyée sur l'Europe. La DATAR, créée en 1962, avait connu ses grandes heures à ce moment-là. La majorité de son personnel y était même de gauche.

Cette politique répondait à une double nécessité :

- Redresser les déséquilibres historiques du territoire français : entre la région parisienne et le reste du territoire, entre les régions de tradition industrielle (au nord-est de la ligne Le Havre-Marseille) et celles qui en étaient dépourvues (au sud-ouest de cette même ligne) ;
- Accompagner le recul inévitable des effectifs agricoles tout en maintenant un tissu d'exploitations compétitives.

Les résultats furent largement positifs : les métropoles régionales se sont développées de manière remarquable depuis quarante ans, des régions comme l'Ouest grâce à l'agro-alimentaire ou le Sud-ouest grâce à l'aéronautique se sont dotées d'un tissu industriel.

Malgré ces efforts, un tiers du territoire environ (zones rurales dites profondes) : plateaux de l'Est (Meuse, Haute-Marne), Massif central, la "diagonale aride" des géographes, s'est trouvé vidé de sa population. Seule la politique rurale dynamique des années soixante-dix, marquée par la création du commissariat au Massif central et, parmi d'autres dispositifs, l'instauration de l'aide spéciale rurale à la création d'emplois, put, un temps, mais un temps seulement, enrayer ce déclin.

Or, il faut bien le dire, les acquis de cette politique d'aménagement du territoire se sont trouvés remis en cause dès l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. L'aide spéciale rurale fut immédiatement supprimée ; on considéra que la décentralisation tiendrait désormais lieu de politique d'aménagement du territoire. Au lieu d'une grande politique nationale de rééquilibrage, on décida que chaque région gérerait à sa manière ses déséquilibres, ce qui, face à un enjeu national comme la désertification rurale, faisait perdre à cette politique une grande partie de son impact. Encore a-t-elle pu continuer quelque temps à vivre sur ses acquis.

Une autre raison, moins illégitime, explique la remise en cause de la politique d'aménagement du territoire : l'ampleur des restructurations industrielles, en particulier de la sidérurgie et du textile : avant d'installer des industries là où il n'y en avait pas, on considéra qu'il était plus urgent de la défendre là où il y en avait, ce qu'on ne fit d'ailleurs que très partiellement.

Au tournant des années soixante-dix, une nouvelle antienne vit le jour dans les milieux de gauche : le soutien au monde rural, cela sentait le pétainisme ! Tiens, on ne s'en était pas avisé pendant 45 ans ! Tout cela parce qu'un écrivain issu de la gauche, porte-plume du maréchal, Emmanuel Berl, lui avait fait dire que : « La terre, elle, ne ment pas ! »

Un tel argument portait d'autant plus que durant la même période, la mémoire des horreurs de l'occupation revenait, de manière insistante, à la surface au travers de l'affaire Bousquet, longtemps étouffée par son ami Mitterrand, et surtout du procès Papon.

Il fut également acquis aussi que "à l'heure de l'Europe", seuls importaient désormais les grandes unités : grandes métropoles d'échelle européenne reliées par de grands axes autoroutiers et des TGV, aux dépens des petites unités : moyennes et petites villes, villages dont le maillage fin constitue pourtant depuis toujours un des atouts de la civilisation française.

Cet état d'esprit aboutit à l'effacement de beaucoup de départements ruraux, comme le Lot, de la carte d'éligibilité à la prime d'aménagement du territoire, lors de la réforme de 1998.

Une des conséquences de l'abandon de la politique d'aménagement du territoire fut la crise du logement dans les métropoles, et en particulier dans la région parisienne. On ne favorise pas sans précaution la concentration, d'autant que le laxisme en matière d'immigration, laquelle commence généralement par l'installation dans une grande ville, accroissait encore les besoins de logement.

A la même époque, les logements inoccupés se sont multipliés dans les petites villes.

La loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) du 13 décembre 2000, chef d'œuvre de complication technocratique, limitait aussi la construction de manière draconienne dans les villages. D'ailleurs, son intitulé lui-même constitue une négation de la spécificité du monde rural.

LAXISME EN MATIERE D'IMMIGRATION, POLITIQUE SOCIALE INJUSTE

Qui nierait que la France a aujourd'hui un problème avec son immigration ? Que l'on pense qu'il y a trop d'immigrés en France ou que l'on déplore la montée de ce sentiment, il est clair que la question se pose.

Les chiffres sont bien connus. En 2010, notre pays comptait officiellement 7,2 millions d'immigrés, soit 11,1 % de la population (définition des Nations Unies : « personne née dans un autre pays que celui où elle réside »), dont 5,1 millions (7,8 %) nés hors d'Europe. Il faut y ajouter les jeunes de moins de 18 ans ayant au moins un parent immigré né hors d'Europe (13,7 % en 2007). Cette proportion était de près d'un quart (23,9 %) parmi les nouveau-nés en métropole en 2010.

Malgré les efforts de certains experts, ceux que dénonce Michèle Tribalat dans son ouvrage *Les yeux grands fermés*⁶, pour nier le problème, il est clair que la question de l'immigration et celle de la montée de la composante musulmane de la population dans un vieux pays de tradition chrétienne (et laïque), inquiète une partie grandissante des Français.

On peut, bien entendu, mettre en cause l'attitude d'un certain patronat, ayant souvent préféré le recours à une main d'œuvre immigrée docile (au moins à la première génération), amenée par les filières du travail clandestin, à une main d'œuvre nationale déshabituée du travail par un chômage de longue durée. On peut aussi mettre en cause la politique généreuse de rapprochement familial instaurée par Giscard et Chirac en 1976.

Il reste que, dès 1980, Raymond Barre voyait déjà dans la montée d'une population immigrée peu facile à assimiler le principal problème de la France.

Si les différents gouvernements socialistes qui ont été aux affaires depuis 1981, n'ont pas osé remettre en cause formellement les lois restreignant l'immigration, les troupes qui les soutenaient, militants du parti socialiste ou de partis plus à gauche ont généralement fait chorus contre tout effort de contrôle de l'immigration, y dénonçant des signes de fascisme ou de nazisme. Les reconduites à la frontière furent parfois assimilées aux déportations de 1943-1944 par des idéologues (ou des bien-pensants) qui perdaient de vue que renvoyer des personnes chez elle est exactement le contraire de les arracher de chez elles pour les envoyer dans un ailleurs dont on ne revenait guère.

Pour satisfaire cette clientèle, et parce qu'il ne se sentait pas d'humeur à renvoyer tous les clandestins, François Mitterrand, peu après son arrivée aux affaires en 1981, procéda à une régularisation massive des clandestins (130 000), qui constitua un formidable appel d'air pour une nouvelle vague d'immigration irrégulière.

Au même moment l'intervention du juge devint obligatoire dans la procédure de reconduite à la frontière, jusque-là décidée par le seul préfet. En attente de la décision du juge, nécessairement moins rapide que celle du préfet, on dut ouvrir des centres de rétention fort inconfortables, s'apparentant à des prisons ou à des camps de prisonniers.

Se liant ainsi les mains, l'État se trouvait bien entendu moins efficace en matière de contrôle de l'immigration.

⁶ Denoël, 2010.

Il se les lia à nouveau avec la signature de la convention de Schengen (1990), intégrée au traité d'Amsterdam du 2 octobre 1997. Dans le but d'assurer la libre circulation totale des personnes sur le territoire européen, le contrôle aux frontières des États fut levé, et le contrôle des entrées en provenance de pays tiers fut repoussé aux limites de l'espace dit Schengen : en pratique, dans des pays d'autant moins regardants sur l'immigration non-européenne qu'ils savaient que leur pays ne servirait que de transit pour une destination autre, généralement la France.

Les statistiques rassemblées par Maxime Tandonnet⁷ montrent que l'immigration clandestine explose à partir de la mise en application de ces accords, en 1997. Face à la multiplication des immigrés clandestins, deux solutions : une nouvelle vague de régularisations, plus limitée, à laquelle procéda le gouvernement Jospin en 1997, ou bien la multiplication des reconduites à la frontière, sous forme généralement inopérantes, et, dans tous les cas, bien plus inhumaines que ne l'eût été un simple refoulement à la frontière.

Le dispositif Pasqua de 1986, destiné à renforcer les contrôles, quoique mesuré, se heurta aux cris d'orfraie des prétendus défenseurs des droits de l'homme, en tous les cas de toute la gauche, et furent en partie démantelés au retour de celle-ci. La droite devait par la suite s'avérer de plus en plus timide pour revenir sur les mesures laxistes prises par la gauche en cette matière.

A ces considérations on ajoutera l'influence pernicieuse de démographes proches du parti socialiste, dont le chef de file fut Hervé Le Bras et qui en vinrent à contrôler l'INED⁸. Leur leitmotiv était qu'« il n'y a pas de problème d'immigration en France », que « le nombre d'étrangers est stable » (un résultat qu'il n'est pas très difficile d'obtenir en pratiquant massivement les naturalisations) et qu'il fallait cacher soigneusement à l'opinion toute vérité sur l'immigration, fut-elle scientifiquement établie, qui pourrait « faire le jeu du Front national. » Tout cela dans une atmosphère de chasse aux sorcières à l'encontre de ceux qui s'avisent de dire simplement vérité.

L'immigration des pays du Tiers monde vers une Europe occidentale encore prospère est certes chose naturelle. Mais il est probable qu'elle n'aurait pas connu le caractère déstabilisateur que nous lui voyons aujourd'hui en France (au point que certains observateurs d'outre-Atlantique prévoient, à terme rapproché, un délitement progressif de notre pays) si la gauche, tout le temps qu'elle a été au pouvoir depuis trente ans, n'avait pas privilégié la politique des bons sentiments, voire la démagogie, non exclusif du sectarisme le plus haineux à l'égard de ceux qui s'inquiètent, de manière pourtant légitime, des conséquences pour la paix civile et pour la cohésion nationale de cette immigration mal maîtrisée et mal intégrée.

Que ces bons sentiments aient fait l'objet d'une cynique instrumentalisation politique apparaît à la création de SOS Racisme, en 1984, sous les lambris de l'Élysée mitterrandien. Ses promoteurs ont compris que, renonçant à ses objectifs sociaux sous l'effet de la mondialisation, la gauche se devait désormais de mettre en avant la problématique morale, sous la forme d'un antiracisme accusateur. Au même moment, François Mitterrand mettait en place un système électoral favorable au Front national, l'émergence de ce dernier ayant le double effet de diviser la droite, et de plomber tout débat raisonnable sur le fait migratoire.

Un antiracisme agressif se répand alors dans la société française, prenant l'alibi de la supposée montée du Front national. La profanation du cimetière juif de Carpentras en mai 1990 amène, dans la foulée, le vote de la loi Gayssot du 13 juillet 1990 (Gayssot est communiste !) qui pénalise toute remise en cause du génocide des juifs. La Loi Taubira du 21 mai 2001 fait de même pour la traite des noirs. La gauche a ainsi pris plus que sa part dans

⁷ Maxime Tandonnet, *Le grand bazar ou l'Europe face à l'immigration*, Flammarion, 2001

⁸ Institut national d'études démographiques

l'escalade des lois mémorielles tendant à limiter la liberté d'expression, contestées par les historiens et même certains hommes de gauche comme Robert Badinter. La loi étendant ces censures à la négation du génocide arménien, proposée, elle, par la droite, en 2011, a été invalidée par le Conseil constitutionnel avec des arguments qui auraient pu aussi bien s'appliquer aux lois précédentes.

De son côté, la vieille revendication du parti socialiste de donner le droit de vote aux immigrés aux élections locales n'a pas seulement pour effet d'affaiblir le sens de la citoyenneté, elle encourage l'installation en France d'immigrés supplémentaires.

Même générosité désordonnée aux effets funestes sur la justice et la paix sociale en matière d'aide aux plus défavorisés. Tous ceux qui ont participé à des campagnes électorales, à quelque niveau que ce soit, auront entendu chaque jour les doléances de ce qu'il faut bien appeler la classe ouvrière, de ceux que les sociologues redécouvrent sous le nom de "travailleurs pauvres", rémunérés au SMIC ou un peu au-dessus, contre les bénéficiaires des minima sociaux quels qu'ils soient. Et tout pousse à considérer que ces doléances sont tout aussi répandues dans l'électorat de gauche que dans celui de droite, chez les autochtones autant que chez les immigrés. Les travailleurs immigrés (les vrais, ceux qui travaillent effectivement) ne sont pas les derniers à en vouloir à leurs congénères qui vivent de l'aide sociale.

Le ressentiment du travailleur pauvre vis-à-vis du pauvre sans travail – supposé, à tort ou à raison, ne pas en chercher – est depuis au moins vingt ans un des clivages majeurs de notre société, largement méconnu dans les sphères où se prennent les décisions et récusé totalement dans les hautes sphères du parti socialiste.

L'ignorance de ce problème dans la classe dirigeante – où, gagnant dix, cent ou cinq cent fois les minima sociaux, on a scrupule, c'est bien compréhensible, à le poser –, constitue une des fractures les plus profondes de la société française actuelle. À tel point que, dès qu'un député, en contact avec le peuple, lui, soulève la question, il se voit tout de suite mis au pilori par les médias et la plus grande partie de la gauche.

Il ne suffit pas de mettre en cause les sentiments mauvais ("populistes") d'un peuple mal éclairé, plus jaloux de son voisin que des vrais riches. Il ne suffit pas non plus de dire que les fraudes constatées sont peu nombreuses (2,5 % selon la CNAF). Car le problème n'est pas tant celui de la fraude elle-même que des subterfuges légaux qui permettent de percevoir un revenu tenu par le voisinage pour illégitime. Le problème n'est pas tant le RSA en lui-même, qui est effectivement d'un montant modeste, et que bien peu remettent en cause en tant que tel, que son cumul avec toute une série d'autres aides auxquelles ont aussi droit ses bénéficiaires : transport gratuit, logement quasi-gratuit, CMU, tarifs spéciaux d'électricité, exonération de taxe d'habitation, secours sociaux divers. L'un dans l'autre, ils permettent aux titulaires d'atteindre un revenu qui, certes, n'est rien pour le golden-boy ou le journaliste de télévision, mais qui est insupportable au maçon, indigène ou immigré, qui trime 35 heures ou plus par semaine pour ne gagner guère plus. Sans parler de l'agriculteur ou de l'artisan à qui reste un bénéfice de 500 € par mois pour 60 heures de travail par semaine.

Un des effets de cette situation est la dévalorisation du travail. Sans remettre en cause les différentes formes de secours publics, on peut estimer qu'un travailleur à plein temps, un vrai, mérite qu'un différentiel significatif soit maintenu entre son revenu et celui de quelqu'un qui ne travaille pas. Dès que cette différence disparaît – voire se renverse, sa dignité de travailleur se trouve remise en cause : un sentiment qui évidemment échappe à toute une partie de la gauche bobo qui ne fréquente ni les uns ni les autres.

Or, contrairement à ce que prétendent les idéologues libéraux, ce n'est pas le "modèle social français" ancestral qui est en cause dans cette situation, mais des décisions prises au cours des trente dernières années, principalement par la gauche.

Le RMI a été instauré par le gouvernement Rocard en 1989, il est assorti d'une aide spéciale aux demandeurs d'asile (qui sont souvent des immigrants clandestins) d'un montant équivalent. Le gouvernement Jospin a instauré le CMU et l'AME (aide médicale aux étrangers). Par la loi du 11 mai 1998, le bénéfice du minimum vieillesse (aujourd'hui allocation de solidarité aux personnes âgées) a été étendu à tous les étrangers, même ceux qui sont venus s'installer en France après 60 ans.

Comment un ouvrier français qui ne peut pas se payer une mutuelle et n'est donc remboursé de ses frais médicaux qu'à environ 60 %, au point que, selon une enquête récente, plusieurs millions de nos compatriotes renoncent à des soins coûteux (dentaires par exemple) faute d'argent, ne serait-il pas morts de rage de voir un chômeur chronique bénéficiaire de la CMU bénéficier d'un remboursement à 100 %, y compris pour des soins de luxe (PMA, cures thermales) ? D'autant que, pour une administration hospitalière qui ne regarde que la solvabilité, le bénéficiaire de celle-ci a droit à une médecine de première classe (chambre individuelle) et le travailleur sans mutuelle à une médecine de seconde classe (dortoir). Et que peut-on imaginer des sentiments du second quand le premier est un immigré récent, pas nécessairement régularisé ?

Les Français qui s'auto-flagellent ou que l'on flagelle avec leur supposé racisme sont en réalité le peuple le moins raciste qui soit, comme le montre le nombre de mariages mixtes, mais leur système social est si généreux pour les étrangers qu'il suscite des frustrations inconnues dans d'autres pays. Et que dire quand ce sont les mêmes, la gauche morale en l'occurrence, qui sont responsables de cette générosité injuste et irréfléchie et qui accusent les travailleurs français de xénophobie ?

Toujours dans le même registre, comment demander à un retraité agricole ou artisanal ou à une mère de famille presque dépourvus de retraite, d'accepter qu'un étranger qui n'a jamais travaillé en France, bénéficie d'un minimum vieillesse de 650 euros par mois. Ils n'y ont, eux, pas droit, généralement parce qu'ils sont encore propriétaires de quelque chose. De quoi ? Un petit lopin reçu en héritage ou un modeste pavillon pour l'acquisition duquel lequel ils se seront saignés aux quatre veines tout au long de leur vie et qui leur coûte deux mois de retraite en taxe foncière !

Le RMI n'est pas fondé en soi sur un mauvais principe, mais outre tous les avantages annexes qu'il amène avec lui, il demeure mal contrôlé : au motif de ne pas « constituer un fichier des pauvres », les bonnes consciences de gauche ont refusé qu'il y ait un fichier national des bénéficiaires qui aurait pu faciliter le repérage des abus.

Précisons que les bénéficiaires étrangers de ces différents avantages sociaux ne sont pas nécessairement pauvres : anglais ou américains louant une résidence confortable, par exemple, mais qui cachent soigneusement leurs revenus à l'étranger pour bénéficier en France d'une médecine de meilleure qualité que chez eux et gratuite.

Le fait que ces avantages aient été étendus "généreusement" aux étrangers, qu'ils aient ou non travaillé en France et parfois quand ils sont en situation irrégulière, est entièrement imputable à la gauche. Il est inséparable des hurlements qui accompagnèrent l'idée de "préférence nationale", maladroitement avancée par le Front national, et qui pourtant devrait être une évidence dès lors qu'il s'agit, non pas d'étrangers en général mais de gens n'ayant jamais travaillé.

"L'enfer est pavé de bons sentiments". Il faudra faire un jour le bilan de toutes les tensions qu'une conception pervertie de la générosité, celle qui anime le parti socialiste depuis trente ans, a entraînées dans la société française, tensions qui sont loin d'être résolues,

comme le montre les résultats électoraux du Front national et qui ne pourraient que s'aggraver dramatiquement si la gauche revenait au pouvoir.

L'EDUCATION NATIONALE A LA DERIVE

Il y a longtemps que la gauche tient l'éducation nationale, avec plus ou moins l'accord du reste de l'arc politique, pour sa chose.

Plusieurs raisons à cela. D'abord l'héritage des Lumières. Faire progresser la société en diffusant les Lumières dans le peuple : quoi de plus conforme aux idéaux de la gauche ?

Ensuite l'histoire, ou du moins la lecture qu'en a imposée l'idéologie socialiste : l'école, grand œuvre de Jules Ferry et des grands républicains de la génération de 1880 – ce qui occulte le fait que la Révolution avait désorganisé l'éducation populaire, que la loi Guizot (1833) avait déjà conduit à une scolarisation d'au moins 80 % des enfants, que Jules Ferry et les siens ne remettaient nullement en cause le monopole de la bourgeoisie dans l'enseignement secondaire et supérieur. La démocratisation de ce dernier doit en revanche beaucoup, c'est une justice à lui rendre, à un homme politique socialiste injustement décrié, Guy Mollet. Elle devait se réaliser en grand dans les années soixante.

Troisième connivence : la couleur politique de la majorité des membres de l'institution, non seulement les enseignants, en majorité orientés à gauche (dans une proportion d'environ 2/3) et surtout l'appareil de la rue de Grenelle, de l'inspection générale aux grands syndicats dont le poids s'exerce lourdement sur les politiques menées par ce ministère, que le gouvernement soit de droite ou de gauche.

Ces accointances historiques entre la gauche et la grande tâche éducative ne devraient cependant pas occulter ce fait massif : si l'opinion ressent, à juste titre, une dégradation de la machine éducative française, que le classement Pisa de l'OCDE met en valeur⁹, et qui se traduit par un retour de l'illettrisme à un niveau qui n'est pas si éloigné de ce qu'il était sous la Monarchie de Juillet, c'est principalement à la gauche qu'on le doit.

On retrouve, en ce domaine comme en d'autres, le traditionnel primat de l'idéologie sur les faits qui caractérise les politiques de la gauche, pas seulement marxiste.

Dans le légitime et massif mouvement de démocratisation de l'enseignement lancé après la guerre, deux virus, d'abord anodins mais qui devaient se révéler avec le temps profondément destructeurs, se sont infiltrés, jusqu'à en annihiler une partie des effets.

Le premier est celui du faux égalitarisme.

Le plan Langevin Wallon élaboré en 1947 par des universitaires membres du parti communiste fixait l'objectif d'une filière unique (ou tronc commun) pour tous les élèves de l'enseignement primaire et du premier cycle du secondaire. On peut dire que ce plan est depuis 60 ans la charte de l'éducation nationale.

Au départ, le tronc commun avait pour but de donner les mêmes chances aux enfants des différentes classes sociales et à cet égard, il était justifié. Jusqu'en 1965, le secondaire comprenait en effet trois filières : les uns restaient à l'école élémentaire jusqu'au certificat d'études, les autres allaient au collège d'enseignement général, puis à l'École supérieure, les autres au lycée. Les options étaient analogues dans l'enseignement privé. Une seule filière désormais : l'école élémentaire (11^e-7^e), puis le collège (6^e-3^e), puis le lycée (2^e-Terminale). La démocratisation devant être aussi une promotion. L'âge limite de la scolarité obligatoire fut porté dès 1959 de 14 à 16 ans (en attendant 18 ou 20).

⁹ Source : MEN-DEPP, OCDE

Le système dériva dès lors qu'on considéra qu'il fallait mettre dans les mêmes classes, non seulement les élèves de différentes origines sociales mais encore de différents niveaux, vocations ou goûts. C'est ce qu'accomplit la réforme Haby (1975), du nom du ministre de l'éducation nationale de Giscard.

À tout le moins restait-il des différences de rythme : les moins à l'aise pouvaient redoubler. La réforme Jospin de 1989 interdit pratiquement cette possibilité. Il fut acquis que tout le monde devait avancer sur le même chemin et du même pas, qu'il ait assimilé ou non ce qu'on lui avait enseigné.

De même, les diplômés techniques furent-ils peu à peu alignés sur le modèle du baccalauréat : tout dernièrement le bac technique en quatre ans a été, dans un but d'uniformité, ramené à trois.

La situation du lycée professionnel, déjà malade, s'est aggravée avec la suppression des écoles normales d'apprentissage (en 1991) et des classes technologiques des collèges : au lieu d'anciens ouvriers face à des élèves se sachant destinés à l'être, on voit désormais des professeurs à bac + 7 face à des paumés : confrontée à une telle situation, une enseignante s'est récemment suicidée par le feu à Béziers.

Mettre dans le même moule et faire avancer au même rythme des élèves de niveaux et aptitudes très différents multiplie les effets pervers : ceux qui ne suivent pas n'ont aucun moyen de se raccrocher (malgré le développement récent de devoirs assistés, publics ou privés) ; les moins doués vivent l'école comme une source d'humiliation permanente, voire comme un baignoire. Ils prennent l'habitude au fil des ans d'écouter sans comprendre, ce qui n'est pas la meilleure manière de former des citoyens.

L'autre virus est ce qu'on appela la "rénovation pédagogique". Les pédagogues de métier considérèrent que la pédagogie, tenue depuis la plus haute antiquité pour un art qui s'apprenait sur le tas, et relevait d'abord du talent ou du charisme de l'enseignant, et surtout de la maîtrise de son domaine, était en réalité une science. Comme l'évolution des sciences dures entraînait un progrès technique se traduisant par des produits nouveaux et de meilleurs rendements, les sciences humaines devaient, elles aussi, selon cette conception, générer des progrès techniques en matière de pédagogie. C'est de cet état d'esprit que procédèrent la substitution, au cours des années soixante, de la méthode globale d'apprentissage de la lecture à la méthode analytique. Dans la même ligne, les "pédagogistes" promurent les méthodes dites actives selon lesquelles l'enfant devait, non pas être instruit mais découvrir par lui-même ce qu'on voulait qu'il apprenne. Pour un des papes de cette doctrine, Philippe Meirieu, l'enfant et non plus le professeur, devait être "au centre de l'enseignement". Ces idées ont inspiré la loi d'orientation du 10 juillet 1989, dite loi Jospin jamais sérieusement remise en cause depuis.

Elle est toujours la charte de l'enseignement primaire et secondaire. Elle comporte d'autres dispositions perverses, telle la création des IUFM. Officiellement, il s'agit de former les nouveaux enseignants aux méthodes pédagogiques, ce qui se traduit la plupart du temps par deux ans d'idéologie abrutissante. En fait, il s'agissait aussi d'assurer la perpétuation d'un vivier d'hommes et de femmes propres à entrer au parti socialiste. Promus pompeusement professeur des écoles, les instituteurs, qui avaient conservé un vrai prestige dans la population, furent noyés dans la grisaille enseignante.

Ces mesures n'ont pas porté remède mais aggravé la montée de l'illettrisme.

En 1997, Lionel Jospin choisit Claude Allègre, son ancien directeur de cabinet, comme ministre de l'éducation nationale. Allègre se tailla un beau succès dans l'électorat de droite en dénonçant le "mammoth" (l'administration de l'Éducation nationale) et en prenant à partie le corps enseignant. Mais cette démagogie de droite cachait mal la poursuite des orientations habituelles de la gauche en matière d'éducation. C'est à Philippe Meirieu que le ministre confia en 1998 la rédaction de la Charte de l'école du XXI^e Siècle. Claude Allègre

s'est fait également remarquer par la critique bruyante des grandes écoles, fleuron de l'excellence française.

Revenue au pouvoir, la droite n'a guère remis en cause ces orientations. Depuis vingt ans toute une école de pensée, critique des méthodes imposées par le ministère, comprenant Alain Finkielkraut, Élisabeth Altschull, Jean-Paul Brighelli, Marc Le Bris, Rachel Boutonnet, Liliane Lurçat, Laurent Lafforgue, médaille Fields 2002, Frank Debié, Marie-Christine Bellosta, Natacha Polony, Françoise Guichard etc., produit à l'appui de ses thèses de multiples livres¹⁰, articles, blogs contrastant avec la stérilité intellectuelle de l'école officielle, sans parvenir à être vraiment écoutée.

Les orientations fondamentales ne sont pas remises en cause. Proposant un nouveau train de réformes, Jacques Attali, resté homme de gauche même s'il travaillait pour Nicolas Sarkozy, n'a rien trouvé de mieux pour combattre l'illettrisme qu'une nouvelle modernisation des méthodes pédagogiques.

La philosophie de Bourdieu a, elle aussi, joué un rôle clef : pour ce dernier, l'enseignement classique était discriminant et inégalitaire car, se fondant sur les valeurs bourgeoises, il favorisait les enfants de familles bourgeoises maîtrisant mieux la langue et les "codes culturels" de la société. À supposer que cette théorie soit fondée¹¹, la dernière des conséquences à en tirer était celle qui le fut : le relâchement général des exigences liées à la langue et à ces codes ; le résultat en fut que ceux qui ne trouvaient pas cet enseignement dans leur famille, ne le trouvèrent plus non plus à l'école comme c'était le cas au bon vieux temps de l'école républicaine. Il n'est pas exagéré de dire que Bourdieu, sociologue de gauche et même d'extrême gauche, a été un des fossoyeurs de l'école républicaine.

Nous n'aborderons pas la question des universités car la gauche ne s'y est signalée par aucune réforme d'envergure. En renforçant dès 1981, le rôle des maîtres de conférences au détriment des professeurs agrégés, au motif de lutter contre le mandarinat, elle affaiblit cependant l'institution. Mais, depuis lors, l'emprise qu'elle exerce sur les 80 universités (où elle dispose d'environ 75 présidences) ne la pousse guère à remettre cause le statu quo. La Conférence permanente des présidents d'université a tendu, au fil des ans, à se substituer au ministre comme organisme régulateur de la politique universitaire : on devine où vont ses préférences. Si Claude Allègre avait quelques bonnes idées en matière de recherche, on ne voit pas qu'il les ait traduites dans les faits.

Quoi qu'il en soit, l'école de Jules Ferry est morte et c'est la gauche « qui l'a tué » !

¹⁰ Parmi ces ouvrages, on citera notamment : Marc Le Bris, *Et vos enfants ne sauront pas lire ni compter*, Stock ; Rachel Boutonnet, *Journal d'une institutrice clandestine*, Ramsay ; Élisabeth Altschull, *L'école des egos, contre les gourous du pédagogiquement correct*, Albin Michel ; Liliane Lurçat, *La destruction de l'enseignement élémentaire et ses penseurs* et *La débâche de l'école* (avec Laurent Lafforgue), François-Xavier de Guibert ; Jean-Paul Brighelli, *A bonne école*, Gallimard ; Natacha Polony, *Nos enfants gâchés : petit traité sur la fracture générationnelle française*, Jean-Claude Lattès

¹¹ On ne voit pas pourquoi elle le serait en mathématiques et en physique qui constituent aujourd'hui la base de l'enseignement

PSEUDO-REFORME DE L'ÉTAT ET DECLIN DES SERVICES PUBLICS

Le premier pilier de l'État, c'est la constitution. Le principal mérite d'une constitution est l'ancienneté, la patine qui en fait un texte sacré que personne ne doit être tenté de plier à sa guise. Aucune constitution n'est parfaite mais une constitution ancienne a plus de chances d'être respectée qu'une nouvelle. Longtemps le vice de la France avait été son instabilité constitutionnelle : quinze régimes, seize constitutions en un siècle et demi ! En instaurant la V^e République, le général de Gaulle pensait mettre fin à cette instabilité. Il y réussit d'autant mieux que le régime, après avoir franchi le cap de la mort de son fondateur, réussit le virage du passage à gauche en 1981. Mitterrand qui avait pourtant dénoncé avec véhémence « Le coup d'État permanent » que représentaient ces institutions eut la sagesse de ne pas les remettre en cause.

On peut seulement se demander si, toutefois, bien que fidèle à la lettre des institutions, la cohabitation de 1986-1988 ne fut pas une grave entorse à leur esprit. C'est ce que pensèrent Marie-France Garaud et Raymond Barre. Michel Debré, rédacteur de la constitution, ne le pensa pas.

La vraie rupture fut l'instauration du quinquennat en 1999, à l'initiative conjointe de Chirac et de Jospin. Si la gauche n'avait pas été au pouvoir, il n'est pas sûr que le président de la République aurait trouvé pour ce faire une majorité. Comme il arrive presque toujours quand l'idéologie s'en mêle, les effets furent à l'inverse du but recherché. La principale victime de ce changement fut le Parlement, singulièrement l'Assemblée nationale qui, désormais élue dans la foulée de la présidentielle, y a perdu ce qu'elle avait encore d'autonomie. La fonction présidentielle s'est apparemment renforcée au détriment du premier ministre comme l'a montré l'attelage Sarkozy-Fillon, mais le président, devenant un peu son propre premier ministre, a perdu une partie de la hauteur de vue qui devait être la sienne dans le dessein primitif.

On ne saurait cependant reprocher à la seule gauche l'altération des institutions, tant il est vrai que l'ampleur de la réforme Sarkozy du 21 juillet 2008, dont on cherche en vain la cohérence puisque elle affaiblit le pouvoir du gouvernement, constitue une quasi-mutation. Il reste que c'est aujourd'hui la gauche, toute à son irresponsabilité en matière d'institutions qui parle de passer à la VI^e République. Mélenchon et Montebourg l'ont dit très fort (sans jamais en préciser le contenu) ; les autres socialistes y pensent. Faire replonger la France dans le cycle d'instabilité d'où elle était sortie en 1958, sans savoir exactement quelles institutions on veut, ni en quoi elles résoudraient les problèmes qui se posent aujourd'hui, est gravement irresponsable.

Si on peut mettre au crédit de Mitterrand d'avoir ménagé le cadre institutionnel, on ne saurait en dire autant de Rocard et de ses émules qui sont les initiateurs de réformes de l'appareil d'État d'autant plus destructrices que, au-delà l'équilibre des pouvoirs, elles touchent la machine exécutive dans ses profondeurs.

Quand un élève de l'ENA sort à l'inspection des finances, on imagine qu'il sera d'abord attiré par le pouvoir et par l'argent et c'est ce qui arrive ordinairement. Mais se présenter en même temps comme un homme de gauche ne nuira nullement à sa carte de visite, au contraire.

En se ralliant à la gauche, hier au Club Jean Moulin ou au PSU, aujourd'hui aux « Gracques », les brillants technocrates qui ont cette chance semblaient y apporter une rigueur gestionnaire qui, à une certaine époque, lui faisait défaut. Se réclamer de Pierre Mendès-France, de Michel Rocard ou de Jacques Delors était alors bien porté.

Pour peu qu'ils conservent un peu de leur éducation catholique et les voilà promis à une carrière brillante : de gauche, mais bien-pensants dira la droite, catholiques mais des nôtres, dira la gauche.

Cette posture fut longtemps, est même encore, une des plus profitables de la haute fonction publique : elle ouvre les portes des cabinets ministériels, des directions de ministère et, aujourd'hui des grandes banques.

Éloignée de la gauche sociologique, cette deuxième gauche prétendit y apporter des idées modernes qui, encore imprégnées, au début, d'un parfum social, se résumèrent bientôt au libéralisme pur et dur.

Ces milieux furent le principal pivot qui fit passer la gauche du temps héroïque de la "sociale" à l'ultralibéralisme des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

Beaucoup pensent, notamment à droite, que cette gauche moderne est en définitive moins dangereuse que la vieille gauche laïque et étatiste. En recrutant des gens comme Jouyet ou Hirsch dans son premier gouvernement, Sarkozy montra qu'il partageait ce préjugé.

Nous pensons qu'elle le fut en définitive davantage. C'est elle que l'on trouve aux origines de l'euro et de la politique du franc fort (ces gens-là se piquant de vertu, voulurent imposer à tout prix la vertu monétaire aux Français), avec les conséquences que nous avons déjà vues, notamment en termes de chômage.

Alors que la vieille gauche, communiste compris, respectait l'État, fondement multiséculaire de tout pouvoir, cette nouvelle gauche le prit pour cible. Dire que le vieil État jacobin français était dépassé, qu'il fallait promouvoir la décentralisation, les régions, les métropoles, l'Europe, que l'État se devait désormais d'être "modeste", vertu chrétienne s'il en est, passa dans l'air du temps. On dit aussi, modernité oblige, qu'il fallait introduire les méthodes dites « managériales » dans la gestion publique, c'est-à-dire la transposition mécanique des méthodes du secteur privé.

Les premières tentatives sérieuses de réformes de l'État datent du gouvernement Rocard : elles mirent là la mode la déconcentration (qui se traduisit par une augmentation générale des effectifs !) et l'évaluation mais encore à dose modeste. La droite suivit la voie créant en 1995 un pompeux commissariat à la réforme de l'État dont il ne sortit pas grand-chose.

Le pas décisif du bouleversement de l'État fut la loi organique sur les lois des finances (appelée LOLF par les initiés) du 1^{er} août 2001. Promue par des parlementaires de droite et de gauche, elle fut votée à l'unanimité avec l'appui du gouvernement Jospin par les deux assemblées et devait devenir désormais la charte de la réforme de l'État. Mais compte tenu de sa complexité, elle ne devait être mise en œuvre qu'après 2005, soit après le retour au pouvoir de la droite. Et du fait de la lenteur du démarrage, elle ne trouva son plein régime qu'après 2007, soit avec le quinquennat de Sarkozy, au point que tout le monde l'assimile à tort à une réforme Sarkozy.

Cette loi comporte l'évaluation, selon des indicateurs chiffrés, de l'activité de tous les fonctionnaires. Les enseignants qui, en mars 2012 manifestèrent contre l'évaluation systématique et permanente de leur travail au moyen de batteries de tests, considéraient que c'était là le produit du libéralisme sarkoziste ; ils ne se doutaient pas qu'il s'agissait en fait de l'application d'une réforme votée au temps de la gauche.

Cette évaluation systématique, séduisante sur le papier, comporte les pires inconvénients. D'abord, elle part du préjugé, très répandu dans les hautes sphères où se prennent les décisions, que les fonctionnaires faisaient mal leur travail, ce qui n'était pas vrai

dans la majorité des cas. Les instituteurs à l'ancienne, ceux de la III^e et de la IV^e République avaient-ils besoin d'indicateurs pour instruire avec zèle ? Y a-t-il plus ardent au travail qu'une jeune attachée de préfecture, fraîche émoulue des IRA ?

Dans l'esprit des promoteurs du système, ces indicateurs sont d'autant plus importants qu'ils doivent à terme conditionner la rémunération, comme les résultats d'une banque conditionnent les bonus. Ainsi, pour nos réformateurs généralement issus de la deuxième gauche d'inspiration chrétienne, l'attrait du lucre fut supposé être un stimulant plus efficace que le goût du travail bien fait ou l'esprit de corps.

Cet esprit de corps, sur lequel a longtemps reposé l'efficacité de l'État français et qui suscitait une émulation telle que l'ingénieur des ponts voulait construire de beaux ponts, le gendarme être un bon gendarme, l'instituteur un bon instituteur, se trouve disqualifié comme un "corporatisme" dépassé, aux yeux de la droite libérale mais encore plus d'une certaine gauche faisant profession de modernisme.

Lié à la dévalorisation de l'esprit de corps, l'attrition de ces corps eux-mêmes que l'on se propose d'affaiblir ou de fusionner (ponts et chaussées et génie rural, impôts et trésor, police et gendarmerie) au mépris de traditions séculaires et sans aucun gain pour l'État, au contraire, puisqu'il est établi que la notion d'économies d'échelle n'a aucune pertinence en matière de fonction publique¹².

La généralisation de ces méthodes à la fin des années 2000 par une droite totalement suiviste a entraîné une profonde démoralisation des services de l'État et de la plupart des établissements publics.

Est-ce la gauche qui s'est ralliée à la droite ou le contraire ? En tous les cas, si l'on considère que le libéralisme est une valeur de droite, il faut bien dire que la gauche n'a pas été la dernière à s'y engager.

Libéralisation rime avec dérégulation, privatisation, ouverture au marché, rentabilité.

La gauche classique, appuyée sur les puissants syndicats d'EDF, de la SNCF, des PTT s'était longtemps posée en défenseur du service public.

L'idée d'une remise en cause de cette notion est venue de la gauche prétendue moderne, rocardienne ou pas.

D'abord parce que le libéralisme devenant à la mode au plan international à partir de 1985, beaucoup de socialistes qui n'avaient pas d'autres motifs d'adhérer à la gauche que sa supposée modernité, penchèrent spontanément de ce côté, laissant aux archéo-gaullistes ou archéo-communistes le souci de maintenir l'esprit de service public.

La libéralisation des services publics procédait en même temps de la foi européenne qui animait le parti socialiste en général (hors les archéo-chevènementistes !) et la deuxième gauche PSU-rocardienne en particulier. L'instauration de la concurrence dans les services publics découlait du marché unique. Que le principal initiateur de ce marché ait été le socialiste Delors montre l'ambiguïté de cette deuxième gauche – tout comme la promotion de son meilleur disciple Pascal Lamy à la tête de l'OMC.

La loi Quilès de 1990, séparant la Poste de France Télécom, en vue de préparer la privatisation de celle-ci, opérée par le gouvernement Rocard, s'inscrit dans ce mouvement.

De pair avec la libéralisation de services publics, va le délaissement par ces mêmes services du monde rural, récusé pour son supposé pétainisme, déjà évoqué, et l'abandon de la politique d'aménagement du territoire que l'on voit aussi apparaître à l'orée des années quatre-vingt-dix. La réforme de la politique agricole commune, concomitante, a la même inspiration et les mêmes initiateurs.

Nommé ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua tenta une réaction de façade contre ces tendances, réaction qui apparaît avec le recul comme un

¹² On peut le démontrer facilement en considérant les expériences du Pôle emploi, de la fusion Impôts-Trésor, DDA-DDE, du rapprochement Police-gendarmerie etc. Toutes se traduisent par des coûts supplémentaires.

baroud d'honneur. Le moratoire sur le démantèlement des services en milieu rural qu'il annonça, comme son nom l'indique, ne devait être qu'une mise en sursis. Il fut oublié après lui.

Le gouvernement Jospin qui se voulait exemplaire en matière européenne souscrivit à la directive de 1997 prévoyant la fin du monopole d'EDF et la libéralisation du marché de l'électricité en Europe. Une libéralisation qui devait faire baisser les prix : on en connaît le résultat ! Le même gouvernement devait privatiser davantage d'entreprises que ne l'avaient fait ensemble Balladur et Juppé. Parmi ces privatisations à l'accélééré, celle de France-Télécom qui aboutit très vite à une quasi-faillite.

N'est-il pas extraordinaire, quand on connaît un tel contexte, de trouver encore de vieux syndicalistes, d'EDF, de La Poste ou de France-Télécom qui, par une sorte de réflexe conditionné, votent encore à gauche ?

Parmi les grands services public, celui de la justice et de la sécurité. Ils n'ont pas connu de réforme en profondeur qui fasse date, si l'on considère que l'abrogation de la peine de mort en 1981, d'une haute portée symbolique, n'eut qu'un impact marginal sur l'institution judiciaire. La loi Guigou du 15 juin 2000, au motif de protéger la présomption d'innocence, aura surtout compliqué encore les procédures. La création d'une cour d'assises d'appel a certes évité certains erreurs judiciaires, mais un aménagement de la cassation en matière criminelle aurait sans doute été une solution plus simple. L'instauration du juge des libertés et de la détention constitue une sorte de dédoublement du juge d'instruction. Par une singulière ironie de l'histoire, c'est peu de temps après son instauration que s'est développée l'affaire d'Outreau, preuve qu'il ne suffit pas de compliquer les procédures pour protéger les innocents.

Même si la gauche n'a effectué aucune grande réforme de la police, elle alimente par son idéologie et ses réseaux un climat de suspicion à son égard qui ne lui facilite pas le travail. Le développement de la police de proximité par Lionel Jospin a été un échec : jamais la délinquance n'a cru autant que sous son gouvernement. Le mépris persistant du gouvernement de gauche à l'égard des forces de l'ordre a conduit la gendarmerie à sortir de sa réserve traditionnelle pour manifester en uniforme sur les Champs Élysées en décembre 2001 : une première !

Peu crédible sur la sécurité, la gauche socialiste l'est encore moins sur l'impartialité de l'État. Malgré sa propension à crier à la captation de l'État dès qu'elle se trouve dans l'opposition, ceux qui peuvent prétendre aux grands emplois savent bien que, la gauche socialiste réserve la quasi-totalité des postes à ceux de son bord, ce que, quoi qu'on dise, la droite ne fait pas. En nommant plusieurs hommes de gauche à des postes importants – et non des moindres : le premier président de la Cour des Comptes, le directeur de France-Inter, le haut-commissaire aux solidarités, au risque de mécontenter son propre camp, Nicolas Sarkozy s'est inscrit dans une vieille tradition d'ouverture qui n'a jamais eu son pendant à gauche.

POLITIQUE ETRANGERE : LE GRAND ALIGNEMENT DE 1981

François Mitterrand avait bien caché son jeu. Au moment où une partie de la presse de droite, obnubilée par la participation de quatre ministres communistes au gouvernement, criait à la soviétisation de la France, ce qui s'opérait en réalité était le grand tournant atlantiste de la diplomatie française.

La politique d'indépendance nationale du général de Gaulle avait résisté mieux qu'on ne le dit généralement aux mandats de Pompidou et surtout de Giscard d'Estaing. Ce dernier, pourtant issu de la droite libérale pro-américaine, avait, au cours de son septennat, pris peu à peu des distances avec le grand allié, allant, au tournant des années quatre-vingt, jusqu'à lui retirer le soutien de la France dans la partie de bras de fer décisive qui devait déterminer si les Américains installeraient des fusées à tête nucléaire en Europe pour contrer celles que les Russes installaient de leur côté en visant l'Europe de l'Ouest.

Les élections de 1981 s'étaient ainsi déroulées à contre-emploi : si le PC était officiellement engagé au côté de François Mitterrand, l'ambassade soviétique soutenait discrètement Giscard, pendant que Chirac soutenait aussi discrètement Mitterrand. Mais c'est Mitterrand qui l'emporta.

François Mitterrand donna assez vite de nombreux gages diplomatiques à son aile gauche qui pouvaient alimenter les craintes de bolchevisation alors prodiguées par la regrettée Annie Kriegel dans le *Figaro* : Claude Cheysson, diplomate tiers mondiste aux affaires étrangères, Régis Debray à l'Élysée. Le discours de Mitterrand à Cancun le 20 octobre 1981 était plein des échos de la révolte de toute la misère du monde contre les pays riches.

La réalité fut bien différente. Mitterrand n'eut, durant sa présidence, aucun différend sérieux avec Ronald Reagan et Margaret Thatcher qui, au même moment, amorçaient le virage ultra-libéral du monde anglo-saxon.

Il prononça, et nous n'aurons garde de le lui reprocher, un discours décisif au Bundestag le 20 janvier 1983 : « les euromissiles sont à l'Est et les pacifistes à l'Ouest. » Ce discours où, seule en Europe occidentale, la France apportait clairement son appui aux États-Unis, au nez et à la barbe des ministres communistes, permit à Reagan d'installer les fusées Pershing et de gagner ainsi la bataille ultime de la guerre froide.

Le premier voyage du nouveau président hors d'Europe eut pour destination l'Arabie saoudite, il alla bien vite ensuite en Israël, ce qu'aucun président français n'avait jamais fait. Deux pays qui ne passaient pas, c'est le moins qu'on puisse dire, pour des alliés de l'Union soviétique !

Les archives ont révélé l'affaire *Farewell* par laquelle les services secrets français apportèrent alors un coup de main décisif aux Américains contre les Russes, assoyant la crédibilité du nouveau président comme allié sûr de Washington.

Nous avons déjà évoqué la concession capitale de François Mitterrand à Ronald Reagan en 1984 quand il accéda à la demande des Américains de soumettre la politique agricole commune à la mécanique du GATT, décision dont les conséquences devaient être désastreuses pour nos paysans.

Les Américains avaient-ils d'ailleurs des raisons de s'inquiéter ? François Mitterrand avait été sous la IV^e République un ami constant de l'Amérique.

À la fin de la décennie quatre-vingt, la France de Mitterrand participa à la première guerre du Golfe contre l'Irak, alors que, quinze ans plus tard, la France de Chirac devait s'abstenir pour la deuxième.

Lors de la décomposition du bloc soviétique, la France sembla réagir maladroitement à la réunification de l'Allemagne, paraissant vouloir la freiner, mais comment reprocher au président français de tenter de prendre quelques garanties contre d'éventuelles velléités de reconstitution de la grande Allemagne ?

Il s'en faut de beaucoup que la France ait été aussi judicieuse dans la gestion économique de la réunification. Pensant jouer au plus malin avec Helmut Kohl, François Mitterrand promut la création de la monnaie unique européenne : l'Allemagne réunifiée étant devenue trop forte à son gré, il pensa la "tenir" par là. Tel fut pris qui croyait prendre. C'est le contraire qui se passa : l'Allemagne imposa que l'euro (dont elle imposa le nom de préférence à l'écu qui sonnait trop français) soit géré comme le mark ; de fait, avec le traité de Maastricht, l'ensemble de l'Europe entra dans la zone mark. Le régime monétaire optimal pour les Allemands n'étant pas le même que pour les Français, la croissance française s'en trouva, comme nous l'avons vu, durablement entravée et la France affaiblie.

Sachant l'histoire, Mitterrand dit une fois que, lui vivant, la France ne ferait pas la guerre à la Serbie. Madame Thatcher était sur la même longueur d'onde. Mais à ce moment-là, les États-Unis ne suivaient encore que de loin ce qui se passait dans les Balkans, il ne s'opposait donc pas vraiment à eux.

Il s'en faut de beaucoup que Jospin se soit maintenu sur cette ligne. Lorsque les États-Unis décidèrent de trancher le conflit des Balkans en prenant parti unilatéralement contre la Serbie, après une campagne de presse internationale faisant apparaître celle-ci comme la seule coupable d'atrocités, Jospin - comme Chirac, puisque nous étions alors en période de cohabitation - s'aligna.

C'est le même couple qui engagea à la fin de 2001 l'armée française, à la suite des États-Unis, dans la guerre d'Afghanistan où, dix ans après, elle se trouve encore empêtrée.

Première guerre du Golfe, guerre des Balkans, Afghanistan : à trois reprises, un gouvernement socialiste s'alignait sans état d'âme sur les États-Unis.

L'ambassade des États-Unis intervient-elle sans discrétion dans nos banlieues pour y promouvoir (et fichier) les immigrés ou veut-elle modifier nos programmes d'histoire ? Le gouvernement Sarkozy ne dit rien et laisse faire, mais le conseil régional socialiste de Rhône-Alpes signe un accord de coopération avec la dite ambassade, comme si la France était le Guatemala.

Si l'on fait le bilan de ces trente ans, jamais un gouvernement socialiste n'a manqué à l'appel des États-Unis. Leur fidélité devait être aussi entière que ce que fut ultérieurement celle de Sarkozy.

Rien dans tout ne cela qui rompe d'ailleurs avec la ligne traditionnelle des socialistes. Comme tous les membres de la Troisième force, les socialistes étaient sous la IV^e République résolument atlantistes.

Les uns et les autres avaient voté contre la décision du général de Gaulle, en 1966 de retirer la France du dispositif intégré de l'OTAN.

Cette ligne constante d'intégration de la France au bloc occidental relativise les états d'âme que le PS sembla manifester en s'abstenant quand Nicolas Sarkozy paracheva en 2008 la réintégration de l'OTAN. Il devrait faire réfléchir les gaullistes qui, par opposition à la ligne atlantiste de Nicolas Sarkozy, seraient tentés de se rallier à Hollande.

Jacques Chirac, pour l'essentiel poursuivit, lui aussi, le rapprochement de la France avec l'OTAN mais il fut le seul à faire un écart qui pouvait rappeler la tradition gaulliste en refusant de manière spectaculaire de participer à la guerre contre l'Irak en 1991 ; cet écart suffit à déclencher un déchaînement sans précédent d'hostilité à notre égard outre-Atlantique.

On a, bien à tort, reproché à François Mitterrand sa politique africaine. Pour l'essentiel, il sut maintenir les liens privilégiés que la France avait gardés avec la plupart de ses anciennes colonies africaines, comme d'ailleurs, après lui, Jacques Chirac. Il renoua même utilement avec la Guinée. Pierre Messmer fait remarquer à juste titre que les interventions militaires françaises furent deux fois plus nombreuses à chaque décennie : sous Pompidou et Giscard que sous De Gaulle, sous Mitterrand que sous Giscard¹³. Vieux comportement de la gauche qui, comme pour faire oublier son héritage antimilitariste, est, une fois aux affaires, portée à en faire trop.

Parmi ces interventions contestées, celles du Rwanda. Peut-être était-il prudent d'aventurer la France dans un territoire qui ne faisait pas partie de son ancien domaine colonial ? On peut se le demander. Mais contrairement à ce qu'une campagne d'opinion internationale répand, il y a peu de choses à reprocher à François Mitterrand. À aucun moment les soldats français n'y ont pris part à des crimes contre l'humanité, au contraire.

Il n'était pas illogique de soutenir à partir de 1990 un régime hutu majoritaire et francophile contre une entreprise de subversion menée par un petit groupe d'exilés tutsis minoritaires, partant d'un pays anglophone et soutenus en sous-main par les Anglo-Saxons. On peut seulement reprocher au chef d'État français d'avoir retiré son soutien à ses protégés à la suite des accords d'Arusha d'août 1993 que l'adversaire n'avait à l'évidence aucune intention de respecter, et de ne pas être intervenue immédiatement après l'attentat du 6 avril 1994 qui coûta la vie aux présidents du Rwanda et du Burundi et déclencha les massacres que l'on sait. Une intervention française à ce moment-là aurait limité les horreurs. Mais en temps de cohabitation, la liberté de manœuvre du président socialiste était bridée. L'opération Turquoise de l'été 1994 vint trop tard ; cependant, non seulement elle ne déshonora pas la France, mais même elle sauva l'honneur.

Dans ces affrontements que l'opinion a du mal à suivre, les Français, appuyant une des factions, se trouvaient confrontés à une autre faction directement appuyée par des conseillers américains et anglais. Une des ultimes confidences de François Mitterrand fut de dire à Georges-Marc Benamou : « Les Français sont en guerre, mais ils ne le savent pas. » Il s'en est fallu de peu que Français et Anglo-Saxons se combattent directement. Pour ne pas en arriver là, la France recula.

Confronté à une situation analogue au Kivu (Congo), en 1996, Jacques Chirac n'agit pas autrement.

À la différence de François Mitterrand, Lionel Jospin tourna le dos ostensiblement à l'Afrique pour laquelle il n'avait aucun commencement de sensibilité.

L'alignement atlantiste du parti socialiste est inséparable de ses réticences à maintenir l'appareil militaire hérité des deux premières décennies de la V^e République. Violemment hostile à la force de dissuasion, comme les Américains l'étaient aussi, dans les années soixante, François Mitterrand, ne remit pas cependant en cause cet instrument de l'indépendance nationale.

Si les crédits militaires furent à peu près maintenus par le président socialiste, le gouvernement Jospin se signala par un recul significatif qui, comme la constitution du consortium franco-allemand EADS, marquait une indifférence profonde aux conceptions classiques de l'intérêt national. La partie patriote de la gauche se retrouva en 2002 dans la candidature de Jean-Pierre Chevènement et Lionel Jospin fut ainsi légitimement écarté du second tour de l'élection présidentielle. On peut se demander ce qu'il restera encore de l'armée française si la gauche revenait au pouvoir.

¹³ Pierre Messmer, *Après tant de batailles...* Albin Michel 1998.

LA GAUCHE IMMORALE

La gauche joue volontiers les Père la Morale. Pour l'immense majorité des gens de gauche, il est évident que leur camp est le plus moral. Cette conviction alimente l'intolérance que l'on connaît.

Certaines turpitudes de la droite étalées au grand jour : les affaires des sous-marins du Pakistan et d'Arabie saoudite, séquelles du combat fratricide Chirac-Balladur de 1995, semblent conforter ces préjugés.

D'autres, plus récentes, sont venues à la surface telle l'affaire Woerth-Bettencourt. Le comportement du président Sarkozy, qui voudrait que la vie politique française perde ses complexes par rapport à l'argent, sa familiarité ostensible avec quelques grandes fortunes, à la manière des présidents américains, font mauvais effet.

Personne n'a cependant dit que François Mitterrand était beaucoup plus proche des Bettencourt que ne le fut jamais Nicolas Sarkozy. L'éducation à l'ancienne du président socialiste le rendait plus discret dans ses relations avec les grandes fortunes, avec lesquelles, bien avant 1981, il avait noué, une à une, des liens étroits.

Mais le plus grave n'est pas là : le bruit fait autour d'affaires récentes tendrait à faire oublier que c'est d'abord sous le règne de Mitterrand que la grande corruption s'est répandue au plus haut niveau de l'État.

Plus sa vie privée s'éclaire, plus nous savons aujourd'hui que Charles de Gaulle se situait très au-dessus de toutes ces tentations. Rien ne laisse supposer que Georges Pompidou aux relations mondaines étendues, ait mélangé les genres. Ce que l'on a reproché à Valéry Giscard d'Estaing, avoir accepté quelques diamants offerts par Bokassa, empereur d'opérette de Centrafrique, apparaît avec le recul bien futile si on le compare à des affaires où se sont trouvés impliqués certains de ses successeurs.

Nous ne pouvons qu'évoquer les titres des nombreux scandales ayant éclaté au temps de Mitterrand, qu'ils concernent les affaires intérieures ou les affaires internationales.

Affaires intérieures : Urba, Péchiney-Triangle, Irlandais de Vincennes, Elf, Société générale.

Affaires internationales : le plus grave scandale des trente dernières années est assurément celui des frégates de Taïwan. Les montants financiers en cause sont supérieurs à ceux des autres affaires qui ont été mentionnées. Rappelons en les éléments : pour vendre des frégates à Taiwan, la France a dû verser des commissions aux autorités de Taipei, mais aussi, pour garantir leur neutralité, à celles de Pékin. Une partie de ces commissions qui s'élèveraient au total à 520 millions de dollars ont été reversées à des Français, hommes politiques ou autres, sous la forme scabreuse de « rétro-commissions ». L'affaire se corse quand on sait que, à la suite d'une condamnation par un tribunal taïwanais, le contribuable français devra reverser une partie de ces commissions au gouvernement de Taipei. Cette énorme affaire s'est nouée à l'Élysée sous le second septennat de Mitterrand. Absolument rien n'a filtré en justice, toute investigation ayant été bloquée par le "secret défense". Confiance d'un ancien ministre de la défense : environ quinze personnes auraient été assassinées parce qu'elles en savaient trop sur cette affaire sans que rien n'en soit jamais venu à la surface !

D'autres affaires ont éclaboussé les deux septennats de Mitterrand. Ainsi son amitié avec Bousquet, principal organisateur de la déportation des juifs de France¹⁴. Et surtout les systèmes d'écoutes installés l'Élysée qui ont touché plusieurs centaines de personnes. Le paradoxe est que ces dérives policières du régime sont le fait d'un homme qui avait au début de la V^e République endossé l'habit du républicain intransigeant résistant à des méthodes dictatoriales, dénoncé le "coup d'état permanent", alors même qu'on sait aujourd'hui le général de Gaulle ne s'était, lui, jamais abaissé à de pareilles pratiques.

La moralité publique n'est pas seulement affaire d'argent

Il n'est certes pas de bon ton aujourd'hui de remettre en cause ce qu'il est convenu les acquis de la libération sexuelle : avortement et divorce facilités, reconnaissance légale de l'homosexualité au travers du Pacs. Tout cela ne fait pas partie des acquis sociaux, mais de ce qu'il faudrait appeler les acquis sexuels.

Même si les mœurs des hommes politiques ne sont sans doute pas, quant au fond, différentes entre la droite et la gauche, la gauche a, plus que d'autres, porté haut les valeurs de l'émancipation sexuelle. Les vices des hommes de droite demeurent une affaire privée, plus ou moins honteuse, ils sont pour la gauche post-soixante-huitarde, un parti pris philosophique. Le progrès est de "jouir sans entrave" : « il est interdit d'interdire ! »

Il est vrai que l'acceptation des logiques de la mondialisation et de l'Europe par le parti socialiste ne lui laisse guère de marge de manœuvre en matière proprement sociale. Il y a un lien intrinsèque, nous y reviendrons, entre l'ouverture généralisée des frontières et la montée des inégalités. Sans écluses, plus de projet social possible, comme l'a bien vu Arnaud Montebourg, partisan de la "démondialisation". On a évoqué les conséquences calamiteuses de la dernière tentative de réaliser sur le seul territoire français une avancée sociale : les 35 heures ; aujourd'hui aucune réforme de ce genre n'est plus possible. De ce fait, les principales "avancées" que propose aujourd'hui la gauche touchent les mœurs, spécialement les questions ayant trait au sexe : en 1998, la loi Neiertz abolit le volet social de la loi Veil pour faciliter l'avortement tenu pour un signe d'émancipation et non pas drame, le Pacs est institué en 1999. Principal point du programme de François Hollande : l'instauration d'un véritable mariage homosexuel. Comme le dit crûment un vieux militant communiste, le socialisme, ce n'est plus, comme autrefois, la revendication des ventres creux, le socialisme du ventre, c'est le socialisme du cul ! Il ne croyait pas si bien dire.

C'est tout cela qui rend l'affaire Strauss-Kahn particulièrement emblématique. Loin d'être un accident de parcours, comme on tend à nous le faire accroire, elle constitue la pointe extrême, si l'on peut dire, d'une certaine évolution de la gauche française.

Dans l'univers libéral libertaire qui est désormais celui de ce que nous appellerons la haute gauche (comme on parlait autrefois de la haute bourgeoisie), incluant les "milliardaires de gauche" qui s'offrent *Le Monde* ou *Libé*, Strauss-Kahn est apparu comme l'emblème d'un certain accomplissement : riche, brillant, viril et, plus que d'autres, émancipé au de tous les "tabous judéo-chrétiens" qui pouvaient empêcher de jouir un homme de son calibre. La manière lamentable dont l'histoire s'est terminée a montré où conduisait ce genre de logique. Par-delà l'impact proprement politique, elle a été, pour les héritiers de mai soixante-huit, un véritable choc culturel. On ne saurait comprendre sans cela son immense retentissement.

Ceux qui croient encore que le parti socialiste est le parti de la morale ne devraient pas l'oublier.

¹⁴ Auprès de Bousquet, Papon, dont le procès fut médiatisé, ne fut qu'un comparse de troisième rang.

ET LA DROITE ?

Et la droite dira-t-on dans tout cela ?

Nous avons passé en revue huit domaines où la contribution de la gauche au mal français, aux griefs profonds que ressentent aujourd'hui nos compatriotes, est essentielle : chômage et manque de compétitivité, émergence des féodalités locales, abandon du monde rural et crise du logement, immigration mal contrôlée, mal intégrée et protection sociale mal gérée, vécue comme injuste, montée de l'illettrisme, attrition de l'État et recul des services publics, politique étrangère sous contrôle étranger, affaires.

Si la responsabilité de la gauche au cours des trente dernières années est claire, celle de la droite, qui a été au pouvoir aussi longtemps, n'est pas nulle mais elle est d'une autre nature.

Elle tient moins, la plupart du temps, ses idées propres qu'au fait qu'elle a poursuivi assez servilement des politiques lancées par la gauche.

La seule politique clairement lancée par un gouvernement de droite, fut celle des privatisations, engagée avec énergie par Jacques Chirac entre 1986-1988. François Mitterrand redevenu pleinement maître de l'État de 1988 à 1993 ne la remit pas en cause mais ne la continua pas non plus : ce fut le temps du ni-ni, ni nationalisation, ni privatisation. Les privatisations furent reprises avec prudence par Balladur et Juppé de 1993 à 1997, mais poursuivies avec une détermination sans faille par Jospin entre 1997 et 2002. La droite reprit ensuite le flambeau. Si Sarkozy ralentit le mouvement, c'est que les fleurons de l'État encore à vendre sont devenus rares !

Ni les uns ni les autres n'eurent la sagesse de considérer que la vente du capital de l'État devait d'abord servir à le désendetter et non point à régler des dépenses courantes. Contre toute orthodoxie budgétaire, le profit des privatisations servit, année après année, à réduire le déficit apparent du budget.

C'est peut-être ce qui explique l'ardeur que la gauche, au rebours de son idéologie d'antan, mit à privatiser : la facilité budgétaire ; mais dans le reniement, il n'est que le premier pas qui coûte.

Alain Madelin, ministre de l'industrie sous la première cohabitation, mit un acharnement rare à détruire son ministère, instrument privilégié de la politique industrielle des années 1945-1980. On peut donc dire que la fin de la politique industrielle, qu'aujourd'hui presque tout le monde déplore, est à mettre aussi au passif de la droite, mais, en dépit des velléités du premier gouvernement d'union de la gauche, l'ardeur de l'État en la matière se trouvait déjà bien amortie en 1986.

L'introduction des critères du secteur privé dans la gestion des services publics, même si on peut la rattacher aussi à la philosophie de la droite libérale, commença avec la loi Quilès sur la Poste du 2 juillet 1990.

Il n'est jusqu'au bouclier fiscal, tenu généralement pour une mesure de droite qui n'ait été instauré par la gauche : le gouvernement Rocard le fixa à 70 % des revenus ; Chirac le ramena à 60 %, puis Sarkozy à 50 % pour ensuite le faire disparaître face à l'impopularité que cette mesure emblématique en faveur des plus fortunés lui avait valu.

La politique européenne des trente dernières années, certains le mettront à son crédit, doit sans doute plus à la gauche qu'à la droite : l'Acte unique du 28 février 1986 a été négocié par elle : aurait-il d'ailleurs vu le jour sans Jacques Delors, même si c'est Chirac qui l'a fait ratifier ? Le traité de Maastricht existerait-il sans François Mitterrand, même si

Balladur et Chirac qui l'avaient voté, ont ensuite préparé sa mise en œuvre ? Le premier accord de Schengen date du 14 juin 1985, la Convention du même nom de 1990 même s'ils ne s'appliquent pleinement qu'à partir de 1995. Le traité d'Amsterdam (2 octobre 1997) et celui de Nice (26 février 2001) sont négociés par le gouvernement Jospin avec, il est vrai, l'active participation de Jacques Chirac. La stratégie de Lisbonne, à caractère ultra-libéral, est décidée en septembre 2000 sous le gouvernement socialiste.

Mais ces "avancées" doivent-elles faire oublier que c'est la gauche qui, en acceptant en 1984 que la politique agricole commune, la plus substantielle des réalisations de l'Europe depuis les origines, soit soumise aux négociations du GATT, prélude à son progressif laminage ?

Après l'échec du référendum du 29 mai 2005, c'est bien Sarkozy, en revanche, qui a repris l'initiative, n'hésitant pas à prendre le contrepied du verdict du peuple français pour faire adopter par la voie parlementaire le traité de Lisbonne du 13 décembre 2007.

A la droite seule, reviennent les réformes des retraites, généralement votées dans l'urgence pour équilibrer les comptes de régimes menacés par le double vieillissement de la population : vieillissement par la diminution des classes jeunes entrant sur le marché du travail, vieillissement par l'allongement de la durée de la vie. Balladur en 1993, Fillon en 2004, Sarkozy en 2007 (régimes spéciaux) et 2010 (régime général) tentèrent de colmater les brèches : tous trois le firent à minima.

D'une façon générale, la droite ne marque son passage que par une approche étroitement comptable des problèmes : plan Juppé de remise en ordre des finances publiques de 1995, plan Douste-Blazy de réforme de l'assurance maladie de 2004, lui aussi réduit au strict minimum, réformes successives des retraites.

Pour le reste, la droite s'est contentée, sur presque tous les sujets, d'appliquer, voire d'amplifier les initiatives prises par la gauche, initiatives généralement néfastes comme nous l'avons vu.

Les exemples sont innombrables : la décentralisation, lancée par Defferre est poursuivie par Raffarin, la réforme communale lancée par Joxe est poursuivie par Pasqua, puis Marleix. La réforme de l'État, issue de la LOLF votée sous l'égide de Jospin en 2000 est mise en œuvre activement par Sarkozy à partir de 1987, au prix d'une grande impopularité de l'intéressé chez les fonctionnaires, la réintégration de l'OTAN, largement amorcée par Mitterrand, est poursuivie par Chirac et parachevée par Sarkozy. Le Pacs a été voté par le gouvernement Jospin contre l'hostilité d'une grande partie de la droite ; celle-ci s'est néanmoins cru obligée de voter en 2007 une loi d'« amélioration » du Pacs. Sarkozy prétend perfectionner le RMI devenu le RSA et a recours, pour ce faire, à Martin Hirsch, homme de gauche, comme si personne dans les rangs de la droite n'avait la compétence pour faire du social !

Passons rapidement sur les politiques qui marquent tant la continuité entre la droite et la gauche qu'on ne sait plus qui en a pris l'initiative : multiples plans pour l'emploi des jeunes, politique de la ville, l'action des uns et des autres en la matière se contentant de colmater des brèches, face à des problèmes qui les dépassent.

Même quand elle n'a pas cherché à les améliorer, la droite, dans la plupart des cas, n'a abrogé aucun des dispositifs mis en place par la gauche : la réforme de la politique agricole commune n'a pas été révisée ; l'abandon de la politique d'aménagement du territoire ne fut remis en cause par Pasqua que de manière incantatoire et transitoire ; on peut en dire autant, au moins à partir de 1993, de la révision des politiques migratoires. Après avoir brandi des années un sabre de bois pour les dénoncer, la droite a gardé les 35 heures. Les orientations de la gauche en matière d'éducation nationale, dont tout le monde connaît le caractère désastreux, n'ont été remises en cause qu'à la marge. Le seul effort véritable pour revenir sur la doxa du pédagogisme et du tronc commun, furent les courageuses circulaires de

Robien du 3 janvier 2007, publiées en catimini et sans vrai soutien politique. L'encre n'était pas encore sèche que le gouvernement suivant les abrogea. La suppression des IUFM, intervenue tardivement, en revanche, demeure.

Une partie de la passivité de la droite s'explique certes par le commun engagement des deux grands partis, UMP et PS, dans le processus européen ; beaucoup de décisions prises par un bord, et appliquée par l'autre, émanent de Bruxelles. Quelle que soit la majorité, il était bien difficile à la France de contester des directives déjà arrêtées à 25 : uniformisation des normes de toutes natures à la suite de l'Acte unique, réforme de la PAC, préparation de la monnaie unique, espace Schengen, stratégie de Lisbonne, privatisation de la gestion des services publics et mise en concurrence systématique etc. D'autant que ses représentants à la négociation avaient toujours donné leur accord.

Il faut en effet préciser que ces décisions ne sont pas tombées du ciel. Elles ont chaque fois résulté d'une négociation où l'attitude du gouvernement français (rappelons que la France est la deuxième puissance économique de l'Union européenne !) pèse de tout son poids, à condition d'être argumentée et défendue par des gens convaincus. Qui peut dire que la réforme de la politique agricole commune et les négociations du GATT qui l'ont suivie n'auraient pas pris une autre tournure si nos dirigeants n'avaient pas été, eux, aussi convaincus de la supériorité du modèle américain de gestion des marchés ? Qui peut dire que la réforme du marché de l'électricité de 1997 n'aurait pas été différente si certains technocrates de gauche n'avaient secrètement appelé de leurs vœux cette libéralisation ? Au premier rang de ceux-ci, François Roussely, nouveau président d'EDF, qui n'attendait que cette ouverture pour jouer, comme ses collègues du secteur privé, le grand jeu des acquisitions-fusions sur les terres de nos partenaires européens : achat d'EMBW, de London Electricity et, vivement contesté par les Italiens, de Montedison, grand jeu qu'il fallut payer d'une ouverture du marché français, alors même qu'aucune nécessité technique ne l'imposait.

Derrière la passivité et le suivisme de la droite française, se trouve la culture politique qui est aujourd'hui la sienne. Depuis le retrait du général de Gaulle, au nom du pragmatisme, la réflexion y est tenue en suspicion. La nécessité d'appuyer le combat politique par une action intellectuelle et culturelle ne fut perçue que par des groupes d'extrême droite, tel le Grèce, appelés naturellement à la marginalité. L'ultra-libéralisme qui servit de pensée à certains ne fut jamais vendable à des électeurs pour qui la protection des faibles fait légitimement partie, des devoirs immémoriaux de l'État. La référence à la doctrine sociale de l'Église aboutit généralement à la récitation d'encycliques mal digérées. Personne ne se soucia de tirer la philosophie contenue dans l'héritage du général de Gaulle, dont la mémoire se cantonna longtemps à des commémorations aussi compassées que rebutantes.

Dans les promotions de jeunes ambitieux qui espèrent faire une carrière politique dans les rangs de la droite, celui qui s'aviserait de réfléchir en profondeur aux problèmes du pays ou d'avoir un projet global se trouverait très vite marginalisé par les spécialistes de la petite tactique politicienne, supposée caractériser les vrais "pros" : comment trouver une bonne circonscription, comment écraser les petits camarades, comment bluffer les médias ? Voilà le seul savoir indispensable. Pour ce qui est des idées, celles qui sont dans le vent suffisent bien. Et si à coup de petites ficelles, l'impétrant arrive à devenir ministre, les services seront là pour lui souffler des projets. Des services ayant leur culture propre, presque toujours de gauche, mais il n'en a cure, car ce qui compte est d'avoir l'air de faire, d'annoncer des mesures qui soient dans l'air du temps, de nourrir le service de communications d'idées chic et choc !

À la limite, dans un tel environnement, avoir des idées sera une source de problèmes, un motif de conflit avec des services qui ne seront pas d'accord, qui fera courir le risque de faire des propositions inopportunes. Quand Gilles de Robien s'avisait courageusement, par le biais de ses discrètes circulaires, de remettre en cause en profondeur les piliers d'un système

éducatif qui avait montré ses travers, cela sans autre objectif que de faire le bien, les journaux déclarèrent sa cote en baisse car, voulant aller au fond des choses, il avait pris le risque d'aller contre le politiquement correct de l'heure, incarné par des services et véhiculé par les médias.

Qu'une telle culture conduite à la plus parfaite passivité vis-à-vis d'orientations conçues par d'autres, souvent de l'autre bord, comment s'en étonner ?

On ne s'étendra pas sur l'influence de la culture de gauche sur certaines administrations : l'éducation nationale bien sûr, mais aussi une partie de la justice ou des affaires sociales. Quand il ne s'agit pas à proprement parler de culture de gauche, à tout le moins s'agit-il d'un mode de pensée idéologique, comme la volonté opiniâtre du ministère de l'intérieur de réduire le nombre des communes. Si, face à ces cultures solidement ancrées, ne s'affirme pas une forte volonté politique, appuyée sur une pensée structurée, le vent dominant l'emporte.

Comme, depuis des lustres, le vent de gauche souffle le plus fort, la responsabilité qu'elle porte dans les dérives qui, aujourd'hui suscitent la colère des Français, est bien plus grande que celle de la droite. Mais la passivité de celle-ci fait que, dès lors qu'elle est au pouvoir, c'est aussi à elle qu'on s'en prend.

L'IMPOSTURE

À Athènes au temps de Solon, à Rome au temps des Gracques¹⁵, les pauvres s'opposaient aux riches pour le partage des terres et des richesses sans qu'on y parlât de gauche et de droite.

La gauche moderne est née avec la philosophie des Lumières et la Révolution française. A la défense du peuple contre les grands, elle a associé l'idée de progrès : un projet que l'on appellera utopique ou idéologique de transformation de la condition humaine. Le XX^e siècle a montré à quelles extrémités pouvait conduire un tel projet dans ses formes les plus radicales. On peut dire en simplifiant qu'aujourd'hui, le mondialisme a tellement affaibli les classes populaires que la gauche, vidée de son antique contenu social, n'est plus qu'idéologique. Autrefois, le peuple sans l'idéologie, hier l'idéologie et le peuple, aujourd'hui, l'idéologie sans le peuple !

Et comme l'idéologie est intrinsèquement stérile, c'est pourquoi on cherche en vain dans l'action de la gauche depuis vingt ou trente ans, un impact positif sur la situation des Français.

A la rigueur pourrait-on sauver de ce bilan calamiteux une institution comme le RMI, malgré le désordre de sa mise en œuvre. Répartir dans toutes les communes des grandes métropoles les logements sociaux peut être aussi, à notre sens, tenu pour utile, même si le meilleur moyen d'empêcher les ghettos est d'abord d'assurer la sécurité.

Mais le bilan général est négatif. Disons-le clairement : on trouve, comme nous l'avons montré en introduction, dans la plupart des griefs qui sont aujourd'hui ceux des Français vis-à-vis de leurs gouvernants, une décision prise ou inspirée par la gauche (et souvent continuée passivement par la droite)

À l'origine de ce désastre politique, cette immense révolution que constitue la mondialisation : mettant en concurrence toutes les systèmes sociaux du monde, elle conduit tout naturellement à privilégier le "moins disant" social ou fiscal et à rendre presque impossible, dans un pays donné, tout projet social un peu consistant. Si ce pays veut, malgré tout, maintenir, sans protection aux frontières, un certain nombre d'acquis sociaux, comme c'est aujourd'hui le cas de la France - et de la plus grande partie de l'Europe - il assistera au dépérissement inexorable de son tissu industriel ou agricole. S'il s'avise en plus de maintenir des minima sociaux (et quoi de plus légitime ?), il le paye d'un volant de chômage plus ou moins important : c'est le choix, que, de facto, la France a fait depuis vingt ans. Ceux qui dénoncent la "préférence française pour le chômage" ne disent pas autre chose : une dénonciation bien mal venue cependant quand elle émane d'une gauche européiste et mondialiste de type rocardien !

A la rigueur, un pays donné pourrait-il compenser des choix sociaux avancés en jouant sur la variable monétaire : plus social, moins compétitif mais avec une monnaie plus faible, il pourrait encore s'en sortir. Or, comme pour aggraver leur cas, le pays de la zone euro se sont privés de cette arme.

La mondialisation, c'est-à-dire la libre circulation des marchandises, mais aussi des capitaux et de la main d'œuvre agit comme un vaste système de vases communicants des

¹⁵ Nous nous référons bien entendu aux Gracques de l'histoire romaine, Tiberius et Caius Gracchus, et non au Club du même nom, déjà évoqué dans cet essai.

inégalités sociales. Comment le travail, nécessairement plus statique, résisterait-il aux pressions d'un capital désormais entièrement mobile ? Le magnat américain Warren Buffet n'a pas tort de dire que, grâce à la mondialisation, la lutte des classes a trouvé son aboutissement et que c'est le capital qui a gagné la bataille : grâce à elle, la finance a écrasé la classe ouvrière, dont le pouvoir d'achat stagne depuis bientôt vingt ans, quand il ne régresse pas, alors que la valeur des patrimoines explose.

Mais qui ne voit que cette évolution, éminemment défavorable aux salariés de tous pays - et à fortiori à ceux qui n'ont pas de travail - trouve son fondement dans une idéologie progressiste ? Le moteur fondamental de la mondialisation, dont les instruments (GATT, FMI, Marché commun, etc.) se sont mis en place après la guerre, fut la réaction à toutes les formes de protectionnisme de la période précédente que, de manière hâtive, on avait assimilé au nationalisme et au fascisme, aujourd'hui au "populisme". Au fondement du mondialisme, se trouve l'hostilité au fait national, dénoncé comme un danger de guerre, mais dont on craint surtout qu'il amène des droits de douane, le contrôle des changes ou des entraves à la libre circulation des capitaux. Cette hostilité s'est radicalisée à partir des années quatre-vingt, au fur et à mesure que tombaient les dernières barrières héritées de l'ancien monde. Droit de douane égale autarcie égale camp de concentration : telle est l'équation inavouée de la nouvelle gauche mondialiste. La volonté, pourtant légitime, de contrôler les flux migratoires est assimilée au racisme. L'antiracisme, devenu, dit Alain Finkielkraut, le marxisme de notre temps et généralement plus haineux que ce qu'il dénonce, est aussi au cœur de l'idéologie mondialiste. Il tend en réalité à préserver la liberté de circulation des travailleurs de tous pays et donc leur concurrence pour le plus grand bénéfice des employeurs. Un banquier américain dénonçait il y a quelque temps à la tribune de Davos le retour du "populisme" : qu'entendait-il par-là ? Rien d'autre que volonté de réglementer le système bancaire, une réglementation qui naturellement ne pouvait être que nationale. Dans ce nouveau contexte, se dire milliardaire et de gauche – de gauche, non point pour le partage de la richesse, cela va de soi, mais sur les questions de société, l'ouverture des frontières ou la défense de l'environnement - n'est plus un oxymore, c'est la meilleure posture que puisse prendre aujourd'hui un milliardaire un peu dégourdi, surtout s'il a compris que la tranche d'impôts à 75 % proposée par François Hollande n'était qu'un effet d'annonce. Le *think tank* Terra nova qui se veut la pointe avancée de la recherche stratégique du parti socialiste (et qui est financé par plusieurs multinationales américaines) préconise que ce parti largue une bonne fois pour toutes la classe ouvrière, vouée, dit-il, au lepénisme, pour se tourner résolument vers les nouvelles couches urbaines : jeunes diplômés, cadres émancipés, bref la France "bobo".

Ainsi, le parti socialiste n'est plus celui de la classe ouvrière, ni même celui des fonctionnaires, mais celui de la partie la plus irresponsable de la bourgeoisie.

Le triomphe de capitalisme sur le fond d'idéologies de gauche : comment ne pas comparer notre situation avec celle de la Chine dite "populaire" ? Dans les deux cas, les mots ont été entièrement vidés de leur sens : au temps de Mao Tsé-toung, le pouvoir ouvrier ne signifiait pas nécessairement celui des vrais ouvriers, c'était plutôt celui des cadres du parti, mais sûrement pas celui des capitalistes que l'on avait fusillés ou envoyés en camp de rééducation. Aujourd'hui, le pouvoir chinois se dit toujours ouvrier et revendique toujours le marxisme léninisme ; il a gardé, quoi qu'on dise, plusieurs traits du communisme : monopole du parti, hostilité au fait religieux, militarisation par exemple, mais nous savons que ce pouvoir est en fait celui du grand capital chinois, que, sous le couvert d'une idéologie d'extrême-gauche, il organise une exploitation éhontée des travailleurs laissant loin derrière elle le Manchester du XIX^e siècle.

Cette évolution explique l'éloignement de la gauche et du peuple. Du temps où le socialisme représentait vraiment un contre-pouvoir populaire, il amenait avec lui, quand il était aux affaires, des avancées sociales qui étaient des réalités, pas de chimères. Les congés

payés, les assurances sociales étaient des réalités. Quand Guy Mollet, peut-être le dernier socialiste français authentique, instaure le minimum vieillesse ou prend des mesures décisives pour démocratiser l'enseignement secondaire et supérieur (IPES, bourses) ou, il ne joue pas avec les symboles mais il traite des réalités : vingt ans après, cette démocratisation a considérablement avancé. Les mots lui sont si indifférents qu'il remplace en 1956 l'"allocation de salaire unique", conçue par le régime de Vichy, par une "allocation de la mère au foyer" à l'assise plus large (oui, nous avons bien dit Pétain : salaire unique ; Mollet : mère au foyer, une évolution sémantique impensable aujourd'hui) ¹⁶. La mise en place en 1983 de l'allocation parentale d'éducation est sans doute la dernière mesure de cette veine : une mesure utile hors de toute considération idéologique ; elle se trouve aujourd'hui, qui s'en étonnera, contestée par le mouvement féministe qui y voit, à tort, un encouragement au maintien de la mère au foyer.

Le mondialisme interdisant tout projet social d'envergure, les socialistes en sont dramatiquement réduits à jouer avec les symboles. Il y a dans les sections socialistes, des mots chargés positivement, d'autres négativement. Plus rien de réfléchi là, seulement des réflexes pavloviens issus d'une idéologie fatiguée. Ces charges sont bien connues : banlieues : + ; homosexualité : + ; famille : -, monde rural : -, méthodes pédagogiques +, immigration : +, armée : -, police : -, catholicisme : -, islam +, nucléaire : -, nouvelles énergies : +, bio : + ; formation : +, apprentissage : - etc. La valeur de certains mots a changé au cours du temps : la défense des langues régionales était portée au début du XX^e siècle par les "Félibriges", proches de l'Action française, l'homosexualité au temps de Proust paraissait l'apanage d'une aristocratie décadente, ce sont aujourd'hui des "marqueurs" de gauche particulièrement forts ! Le travail fut longtemps la valeur de gauche, la valeur ouvrière par excellence ; dans la gauche bobo qui rêve de la fin du travail, le mot est devenu suspect. La laïcité était à gauche autant qu'il s'agissait de combattre l'Église catholique ; elle vire à droite dès lors qu'elle s'oppose aux prétentions de l'islam.

Quelles peuvent être les réalités derrière ces mots ? Cela n'a aucune importance. Il y a longtemps qu'au parti socialiste on a cessé de penser aux problèmes réels. Celui qui maîtrisera les mots n'aura aucun mal à faire son chemin dans le parti. Dès lors que le programme socialiste est l'œuvre de comités, d'un travail collectif - et dans toute démarche collective, c'est le conformisme qui prévaut -, il n'est pas difficile de deviner ce qui en sortira : une combinatoire de symboles sans rapport avec les vrais problèmes.

Cette situation explique le caractère affligeant du programme de François Hollande : que ses arêtes saillantes soient une augmentation, sans doute irréalisable, des postes d'enseignants, le mariage homosexuel, les emplois-jeunes (association de mots magique, pur produit de communication dont il ne sort généralement rien), la remise en cause du quotient familial – pourtant voté par toute la gauche à la Libération mais déjà écorné en 1981, l'intégration de la charte des langues régionales à la constitution, tout cela n'étonnera personne. Une fois la charge des mots entrée dans la machine, un ordinateur aurait pu bâtir le programme socialise !

Et malheur aux membres de ce parti qui rompraient avec cette sémantique ! Quand Ségolène Royal (un des rares esprits libres qui y subsiste) proposa d'impliquer l'armée dans les banlieues, elle jouait certes elle aussi sur les symboles : l'armée est symbole de discipline mais tout à fait inadaptée à ce genre de mission ; elle désignait cependant un vrai problème, connu du vrai peuple : il y a bien un problème de banlieues et c'est largement une affaire de

¹⁶ On peut aussi noter que, à la différence de ses successeurs socialistes, Guy Mollet entreprit, de concert avec Anthony Eden, son homologue britannique, l'Angleterre, une guerre au Proche-Orient, la guerre de Suez, sans l'aval des États-Unis. Même si cette guerre tourna court, elle contraste singulièrement avec la situation actuelle où les gouvernements européens n'oseraient même pas envoyer un émissaire dans cette région sans l'aval de Washington.

discipline, scolaire pour commencer. Évoquant un vrai problème et utilisant les mauvais mots, elle s'est trouvée assez vite marginalisée par le parti socialiste. Se rattraper en distribuant un kit contraception dans les lycées de Poitou-Charentes (là aussi la valeur des symboles !) ne suffit pas à la réhabiliter.

L'empire que les mots ont pris au parti socialiste explique que presque toutes les réformes qu'il a engagées au cours des trente dernières années aient été mauvaises ou aient eu des effets pervers. La vraie politique consiste à résoudre les problèmes qui se posent et, si possible, à ne pas toucher à ce qui marche. La politique idéologique, qui se paye de mots, crée des problèmes là où il n'y en avait pas. Problèmes : les réformes purement idéologiques, comme la volonté de fusionner des communes, l'application de principes absolus comme la médecine gratuite (génératrice d'abus et de frustrations dès lors que les petits salariés n'en bénéficient pas), la concurrence pure et parfaite, y compris dans les services publics, ou la libre circulation des hommes (idées venues de Bruxelles et pas particulièrement socialistes à l'origine, certes, mais où le socialiste Jacques Delors joua un rôle clef), le maintien du tronc commun au collège, demain une euthanasie que l'on imposera au corps médical pourtant très satisfait du juste équilibre trouvé avec la loi Léonetti.

Que le programme socialiste ne prenne en compte pratiquement aucune des préoccupations profondes des Français, telles que nous les évoquions en commençant, qui s'en étonnerait ?

Au lieu d'emboîter le pas de cette pensée mythologique, la droite ferait bien entendu mieux de prendre résolument le parti des réalités. Et si ces réalités, comme il arrive parfois, échappent à toute réforme, qu'elle n'en fasse pas ! Il vaut mieux ne rien faire qu'aggraver le mal. *Primum non nocere* - d'abord ne pas nuire – était la première règle d'Hippocrate.

On dira que dans la lutte entre les mythes et les réalités, c'est souvent le mythe qui l'emporte, mais ceux du parti socialiste sont aujourd'hui si éculés que de moins en moins de Français, heureusement, y croient encore. Ils devraient le montrer bientôt.

Table des matières

Introduction

L'affaiblissement économique de la France

L'émergence des féodalités locales et l'euthanasie des communes

L'abandon de la politique d'aménagement du territoire

Laxisme en matière d'immigration, politique sociale injuste

L'éducation nationale à la dérive

Pseudo-réforme de l'État et déclin des services publics

Politique étrangère : le grand alignement de 1981

La gauche immorale

Et la droite ?

L'imposture

